

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 317

8 février 2013

SOMMAIRE

Alzin Investments S.à r.l.	15175	D.T. Finance S.A.	15213
Anpy S.A.	15211	Durian S.à r.l.	15209
Arion Investment S.à r.l.	15171	Eastern Property Investment S.C.A.	15208
Australian Energy Holdings Luxembourg S.A.	15194	EMO P.E. 2	15212
Base-Invest S.A.	15210	Equifax Luxembourg (No. 2) S.à r.l.	15209
Bella Vista Finance S.A.	15210	ERNST & YOUNG, société civile	15214
Blanca S.A.	15211	ESO Capital Luxembourg Holdings S.à r.l.	15215
Bordang Investments S.à r.l.	15185	ESO Luxco I S.à r.l.	15215
BRE/Europe 3 S.à r.l.	15203	Financière Cronos S.A.	15203
BRE/Europe S.à r.l.	15205	Flint Hills S.A.	15205
Burinvest Immo A.G.	15208	HealthCity Luxembourg S.A.	15198
Camp Hill Investments S.à r.l.	15170	Icaria Invest S.à r.l.	15185
Caramence	15212	Immolux & Partners S.à.r.l.	15198
CBRE Global Acquisition Company	15212	Leisure Park Holdings S.A.	15170
CBRE Global Holdings	15212	Les Intages Property S.A.	15171
CBRE Luxembourg Holdings	15212	Letinvest S.A.	15171
CCP Acquisition Holdings Luxco S.à r.l.	15195	Montanus Investments S.A.	15206
Celsius Managed Funds SICAV	15170	Romanée Invest S.A.	15216
Cenhinen Caesar S.à r.l.	15207	RW Consult	15216
Charisma Investments S.à r.l.	15207	SAGRAL (Société Agricole des Grands Lacs) S.A.	15174
Climatherme S.A.	15211	Sanctorino S.à r.l.	15216
CONTAXX Steuerberatungsgesellschaft	15210	SMF Europe Holdings S.à r.l.	15195
Cosfilux S.A.	15213	Steinberg Capital S.C.A., SICAR	15175
CP Woburn Finco S. à r.l.	15203	Surveico S.A.	15174
CWP Holding S.A.	15213	Ten Queen Street Place S.à.r.l.	15205
Danan	15214	Tiara S.A.	15174
De Roude Leif S.à.r.l.	15213	Turchese Trading e Investimentos S.A. ..	15215
Deutsche Zinshaus S.C.A., SICAV-FIS ...	15209	UK Parcs Holding S.à r.l.	15206
Didit Investments S.A.	15208	VintHedge Partnership	15198
Didit Investments S.A.	15214	Westenwind S.à r.l. & Cie S.C.A., SICAR	15175
DOUNYTRANS T.D. Lux S.à.r.l.	15214	WPP Luxembourg Germany Holdings 2 S.à r.l.	15206
Dr. Ober - Dr. Scharrer Verwaltung S.A.	15207		

Celsius Managed Funds SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 136.736.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 19 octobre 2012

En date du 19 octobre 2012, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Margaretha VAN DER SCHYF de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 9 octobre 2012;

- de coopter Madame Rekha MISRA, né le 12 septembre 1968 à Perth, Australie, ayant comme adresse professionnelle la suivante: 745, 7th Avenue, 16th Floor, NY-10019, New York, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2013.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Claude KREMER
- Monsieur Gavin CHAPMAN
- Madame Rekha MISRA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Celsius Managed Funds SICAV

Signature

Référence de publication: 2013003029/23.

(130003075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Camp Hill Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 115.254.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2012.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2013003023/12.

(130002712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Leisure Park Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 145.089.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société tenue au Luxembourg en date du 21 décembre 2012

En date du 21 décembre 2012, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Michel Thill, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet rétroactif au 30 novembre 2011;

- de nommer Monsieur Eckart Vogler, né le 24 octobre 1970 à Brême, Allemagne, résidant professionnellement au 51, Avenue J.F. Kennedy L-1855, Luxembourg en tant qu'administrateur de la Société, avec effet rétroactif au 6 décembre 2011, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société devant se tenir en 2017;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013004048/19.

(130003405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Les Intages Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 159.313.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 08 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004049/10.

(130003926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Letinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 79.508.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 7 janvier 2013

Monsieur DIEDERICH Georges est révoqué de ses fonctions d'administrateur.

Monsieur REGGIORI Robert, expert-comptable, né le 15.11.1966 à Metz (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme

LETINVEST S.A.

Louis VEGAS-PIERONI

Administrateur

Référence de publication: 2013004050/17.

(130003788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Arion Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 170.983.

—
In the year two thousand twelve on the tenth day of December.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) CHELSEY INVESTISSEMENT S.A., a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 25a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under number B.106.483,

here represented by Mrs Marion FOKI, private employee, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 10th! December 2012; AND

2) KAH INVESTMENT S.à r.l., a private limited liability company incorporated in Luxembourg, having its registered office at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under number B 170.850,

here represented by Mr Laurent TEITGEN, private employee, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given on the 5th of December 2012.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the sole actual shareholders of "Arion Investment S.à r.l." a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary on the 10th! day of August 2012, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 2331 on September 19, 2012;

- that the sole shareholders declaring to have been duly convened to the present extraordinary general meeting, they have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the subscribed capital by an amount of three million five hundred thousand euros (3,500,000.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) to the amount of three million five hundred twelve thousand five hundred euros (3,512,500.-EUR) by the issuance of twenty-eight thousand (28,000) new shares with a par value of one hundred and twenty-five euros (125.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

This increase of capital has been fully paid up by contribution in cash by the actual shareholders in the following proportion:

Subscription - Payment

Thereupon:

A) CHELSEY INVESTISSEMENT S.A. prenamed, here represented by Mrs Marion FOKI prenamed, by virtue of a proxy given on 10th December 2012,

declares to subscribe to fourteen thousand (14,000) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of the amount of one million seven hundred and fifty thousand euros (1,750,000.- EUR).

B) KAH INVESTMENT S.à r.l. prenamed, here represented by Mr Laurent TEITGEN prenamed, by virtue of a proxy given on 5 December 2012,

declares to subscribe to fourteen thousand (14,000) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash of the amount of one million seven hundred and fifty thousand euros (1,750,000.- EUR).

The total amount of three million five hundred thousand euros (3,500,000.- EUR) is at the disposal of the company, proof of the payment has been given to the undersigned notary pursuant to a bank certificate.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the shareholders decide to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" Art. 6.

1. The Company's corporate capital is fixed at THREE MILLION FIVE HUNDRED TWELVE THOUSAND AND FIVE HUNDRED EURO (3,512,500.-EUR) represented by TWENTY EIGHT THOUSAND ONE HUNDRED (28,100) shares with a par value of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.-EUR) each, all subscribed and fully paid-up."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand Euros (3,000.-EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix décembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) CHELSEY INVESTISSEMENT S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social au 25a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.106.483,

ici représentée par Madame Marion FOKI, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 décembre 2012;

ET

2) KAH INVESTMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 170.850,

ici représentée par Monsieur Laurent TEITGEN, employé privé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 décembre 2012.

Lesdites procurations, paraphées "ne varietur" par les parties susmentionnées et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Les parties comparantes, représentées tel qu'indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elles sont les seules associées de la société "Arion Investment S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 10 août 2012, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Association numéro 2331 du 19 septembre 2012.

- Qu'elles déclarent avoir été valablement convoquées à la présente assemblée générale extraordinaire et qu'elles ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions cinq cent mille euros (3.500.000.- EUR) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) au montant de trois millions cinq cent douze mille cinq cents euros (3.512.500.- EUR) par l'émission de vingt huit mille (28.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt cinq euros (125.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les associés actuels de la société dans les proportions suivantes.

Souscription - Libération

Sont alors intervenus aux présentes:

A) CHELSEY INVESTISSEMENT S.A. précitée, ici représentée par Madame Marion FOKI prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 10 décembre 2012,

laquelle déclare souscrire à quatorze mille (14.000) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par contribution en espèces d'un montant de un million sept cent cinquante mille (1.750.000.-EUR).

B) KAH INVESTMENT S.à r.l. précitée, ici représentée par Monsieur Laurent TEITGEN prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 5 décembre 2012,

laquelle déclare souscrire à quatorze mille (14.000) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par contribution en espèces d'un montant de un million sept cent cinquante mille (1.750.000.-EUR).

Le montant total de trois millions cinq cent mille euros (3.500.000.- EUR) se trouve à présent à la disposition de la société. Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les associés déclarent modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

Art. 6.

1. Le capital social de la Société est fixé à TROIS MILLIONS CINQ CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (3.512.500.- EUR) représenté par VINGT HUIT MILLE CENT (28.100) parts sociales, d'une valeur nominale de CENT VINGT CINQ EUROS (125.- EUR) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées."

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ trois mille euros (3.000.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par leur nom, prénoms, état et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. FOKI, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 décembre 2012. Relation: LAC/2012/59369. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Référence de publication: 2013001492/135.

(130001378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Tiara S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 100.723.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration, tenue à la date du 27 décembre 2012, que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg à compter du 1^{er} janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2013003546/16.

(130003205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

SAGRAL (Société Agricole des Grands Lacs) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 42.973.

—
Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 10 décembre 2012

Démission de Monsieur Marc Ambroisien en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Karl Guénard, demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Marc Ambroisien, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2013.

POUR EXTRAIT SINCERE ET CONFORME

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013003545/16.

(130002809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Surveico S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

R.C.S. Luxembourg B 37.652.

—
Au cours de l'assemblée générale ordinaire de SURVEICO S.A. du 22 juin 2012, il a été décidé de:

- Le renouvellement pour une durée de un an du mandat du Président du Conseil d'Administration de:

* Monsieur Marcel SAUBER.

- Le renouvellement pour une durée de un an du mandat d'Administrateur de:

* Monsieur Jean-Pierre SINNER

* Monsieur Guy HANSEN

* Monsieur Laurent NILLES

* Monsieur Bruno THUNUS

* Madame Françoise FERRING

* Monsieur Albert VAN WETTER

* Monsieur Jean-Claude BELTRAME

* Monsieur Claude TOUILLOUX

Junglinster, le 22 juin 2012.

Marcel SAUBER

Président

Référence de publication: 2013003464/22.

(130003182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

**Westenwind S.à r.l. & Cie S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque,
(anc. Steinberg Capital S.C.A., SICAR).**

Capital social: EUR 1.790.554,08.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 131.390.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WESTENWIND S.à r.l. & CIE S.C.A., SICAR

Société en Commandite par Actions Sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque

(anc. Steinberg Capital S.C.A., SICAR)

WESTENWIND S.à r.l.

Signature

Associé Gérant Commandité

Référence de publication: 2013003509/16.

(130002864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Alzin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 173.902.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twelfth day of December;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 153.704 and having a share capital in the amount of USD 7,200,000.- (the "Sole Shareholder").

here represented by Mrs. Zornitsa DIMITROVA, Avocate Liste II, residing professionally at 2-4 Place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Title I. - Form - Denomination - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Legal form. There is hereby formed a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by present laws, especially the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the "Companies Law") and the present articles of association (the "Articles").

Art. 2. Denomination. The denomination of the Company is "Alzin Investments S.à r.l.".

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

3.2 It may be transferred within the municipality of Luxembourg City upon a resolution of the board of managers of the Company.

Art. 4. Corporate object.

4.1 The Company shall have as its business purpose to hold directly or indirectly (including, without limitation, through a trust) participations, securities and bank deposits, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies,

partnerships, government bodies or trusts, to acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as to transfer by sale, sale and repurchase, exchange or otherwise stock, bonds, debentures, notes, profit participating instruments, partnership interests and other securities of any kind (including derivatives), to possess, to administer, to develop and to manage its portfolio.

4.2 The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises (including partnerships and trusts to be established in Luxembourg or abroad) and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies (including partnerships or trusts).

4.3 The Company may more particularly lend money to, or invest in any form moneys in, (i) its shareholders, group or affiliated companies (including partnerships) of its shareholders, (including any trust in which affiliated companies or partnerships have a direct or indirect interest) and (ii) professional market parties and group or affiliated companies of professional market parties (including special purpose vehicles set up by, or jointly with professional market parties). Loans to, or investments in retail clients are excluded.

4.4 The Company may enter into derivative transactions with its shareholders, group or affiliated companies (including partnerships) of its shareholders (including any trust or partnership in which affiliated companies have a direct or indirect interest) professional market parties and group or affiliated companies of professional market parties.

4.5 The Company may provide collateral or guarantees and enter into all types of security documents or guarantees for the purpose of securing or guaranteeing its own obligations and obligations and expenses of its shareholders, or obligations and exposure of any group or affiliated company (including any partnership or trust).

4.6 The Company may also enter into forward sale agreements, including any prepaid forward agreement.

4.7 The Company may borrow in any form (excluding however the taking of loans from the public or the taking of deposits from the public).

4.8 In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. Duration. The Company is formed for an unlimited period.

Title II. - Capital - Shares - Share premium - Redemption of shares

Art. 6. Corporate Capital.

6.1 The share capital is represented by ordinary shares (the "Shares") having such rights and obligations as set out in the present Articles.

6.2 The issued share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

6.3 The Company shall have an authorised capital of one hundred thousand Euro (EUR 100,000) divided into one hundred thousand (100,000) Shares of one Euro (EUR 1.-) each.

6.4 The board of managers is hereby authorised to issue further Shares so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised corporate capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscription for such Shares within a period of five (5) years from the date of publication of the respective authorisation given to the Company's management in this respect under the present Articles.

6.5 The board of managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for Shares from time to time.

6.6 When the board of managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend Article 6.2 in order to record the change and the Company's management is authorised to take the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with law.

6.7 The period of this authority may be extended by resolution of the general meeting of shareholders from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

6.8 The authorised or issued capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements.

6.9 All the Shares are entitled to distributions in accordance with Article 17. Upon the winding up of the Company, all the Shares are entitled to distributions in accordance with Article 19.

6.10 The funds received either as share premium of the Shares upon issuance of the Shares (if applicable) or in the form of any additional capital contribution (without issuance of Shares) are allocated to the share premium account or the capital contribution account (as the case may be), except for those allocated to the legal reserve.

The amounts allocated to these accounts are freely distributable and at the free disposal of the shareholders and the board of managers, as the case may be. For all purposes, the Company shall treat any balance standing to these accounts as fungible and will not reserve it to the holder of Shares having made the contribution.

Art. 7. Shares Rights, Transfer and Redemption.

7.1 Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of Shares inter vivos to non-shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters of the corporate capital and the consent

of the board of managers, such a consent not to be unreasonably withheld. For all other questions relating to a transfer of shares, the provisions of articles 189 and 190 of the Companies Law shall apply.

7.2 Each Share is indivisible with regard to the Company, which admits only one (1) owner for each of them.

7.3 Each Share gives right to one vote.

7.4 The Shares are not redeemable.

Art. 8. Events on shareholders. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder. Article 9. Rights of shareholders

9.1 A shareholder as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a shareholder cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the Company, nor become involved in any way in its administration.

9.2 In order to exercise their rights, shareholders have to refer to financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III. - Management

Art. 10. Composition of board of managers.

10.1 The Company is administrated by a board of managers composed of four (4) managers appointed by the general meeting of shareholders. A majority of managers shall be resident in Luxembourg and there is no requirement that managers be shareholders. The appointment and removal of the managers, their powers, remuneration and duration of office (if any) are fixed by the general meeting of shareholders.

10.2. The general meeting of shareholders has the power to remove managers at any time without giving reasons. Any such decision to remove a manager shall become effective upon the appointment of the same number of managers in compliance with Article 10.1 above.

Art. 11. Procedure of board of managers' meetings.

11.1 The managers may elect amongst themselves a person who will act as the chairman of the board. In the absence of the chairman, another manager may preside over the meeting. The chairman's duties consist in supervising the compliance of the board proceedings with the terms of this article 11 and in chairing meetings of the board of managers.

11.2 Unless stated otherwise in these articles of association, the managers may regulate their proceedings as they think fit. No business may be transacted at a board of managers' meeting unless the meeting is held in Luxembourg.

11.3 The chairman or any manager may call a meeting of the board of managers as often as the interest of the Company so requires with a notice of not less than one (1) clear day. The notice period may be waived provided all the managers are attending the managers' meeting in person or by proxyholder, or, if not attending, confirm their agreement for the managers' meeting to be held validly without notice. The notice, which may be sent by courier, registered or simple mail, electronic mail or fax, will provide in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting.

11.4 Meetings of the board of managers are quorate, if at least two (2) board members are (i) present or represented at the meeting and (ii) are physically present in Luxembourg.

11.5 Any manager who is physically present in Luxembourg throughout the meeting may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, it being understood that no manager who is physically present outside Luxembourg shall be permitted to participate in a meeting of the board whether by these means or otherwise. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.6 If a manager is unable to attend a board of managers' meeting, he may give a written proxy to another manager who will be physically present at the meeting in order for such proxy holder to vote in his name at the board of managers' meeting.

11.7 Resolutions of the board of managers in a meeting are validly passed if a simple majority of the managers that are present or represented vote in favour of the resolution. Each manager is entitled to one (1) vote unless he also acts as a proxy holder in which case he has one (1) additional vote per proxy.

11.8 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by the chairman and/or the secretary in Luxembourg, and held at the registered office of the Company. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any manager.

11.9 Circular resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held, provided that a circular resolution shall be valid and effective only if each member of the board of managers has signed such circular resolution at a time when he/she is physically present in Luxembourg. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature.

Art. 12. Powers of the management.

12.1 The board of managers is vested with the broadest powers, which are not reserved as a matter of law or by the articles of association to the general shareholders' meeting, to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

12.2 The board of managers represents the Company towards third parties and any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of managers.

Art. 13. Delegation of powers - Liability.

13.1 The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management ("gestion journaliere") of the Company to one (1) or more Luxembourg resident managers, who will be called "Director(s)".

13.2 The board of managers may also appoint attorneys of the Company, who are entitled to bind the Company by their sole signature, but only within the limits to be determined by the power of attorney. There may be no overall delegation of all or substantially all management powers to any third party.

13.3 Unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of managers pursuant to this article (in particular, for all matters of daily management for which the Company is committed by the signature of any one (1) Director), the Company is bound by the joint signature of any two (2) managers.

13.4 No manager assumes, by reason of his position, a personal liability in relation to commitments regularly made by him in the name of the Company. A manager is a simple authorised agent and is responsible only for the execution of his mandate.

Title IV. - General meeting of the shareholders

Art. 14. Procedural rules for shareholders' meetings.

14.1 The sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the Companies Law.

14.2 All decisions exceeding the powers of the board of managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of the shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

14.3 In case there is more than one but less than twenty-five shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the board of managers. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

14.4 General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V. - Financial year - Profits - Reserves - Interim dividends - Liquidation

Art. 15. Financial year. The Company's financial year starts on the 1st of December of each year and ends on the 30th of November of the following year.

The shareholder(s) of the Company may shorten the term of the financial year at any time.

Art. 16. Annual statutory accounts.

16.1 Each year, as of the date of the financial year end, the board of managers will draw up a balance sheet, which will (i) contain a record of all movable and immovable property of, and all the debts owed to and by, the Company and (ii) be accompanied by an annex summarising all the commitments of the Company and debts of the managers and/or auditors to the Company.

16.2 At the same time the board of managers will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the above-mentioned balance sheet.

16.3 Each shareholder may inspect at the registered office the balance sheet, the inventory and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

Art. 17. Distributions.

17.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

17.2 Each year, five per cent of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the nominal capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been reduced below such proportion. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders and the board of managers, as the case may be.

17.3. Each Share entitles its holder to dividends calculated and payable subject to the availability of distributable reserves or distributable profits and to be distributed upon proposal of the board of managers. Distributions shall be made to shareholders pro rata to the aggregate nominal value of their Shares.

Art. 18. Interim Dividend.

18.1 The board of managers is authorised to declare, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the financial year, the payment of interim dividends to the shareholders subject only to three conditions: i) the board of managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts; ii) the date of the interim accounts may not be dated earlier than 3 weeks at the date of the relevant board meeting; and iii) the interim accounts, which may be unaudited, must show that sufficient distributable amounts exist.

18.2 The distributable amounts are equal to the net profit realised since the end of the last financial year or the incorporation, as the case may be, plus any profits carried forward and sums drawn down from reserves available for distributions (including any share premium and any capital contribution), less losses carried forward and any sums to be placed to mandatory reserves pursuant to the requirements of the Companies Law or of the Articles.

Art. 19. Liquidation.

19.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be shareholders, designated by the majority of shareholders in meeting as defined by article 142 of the Companies Law.

19.2 The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts.

19.3 After payment of all the debts and liabilities of the Company (including declared but unpaid dividends, if any) and the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders pro rata to the aggregate nominal value of their Shares.

Art. 20. Applicable laws. All matters not specifically provided for in the Articles, shall be governed by the existing applicable laws.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on November 30, 2013.

Subscription

The Articles having thus been established, Barclays Capital Trading Luxembourg S.a r.l. declares to subscribe for the entire share capital as follows:

Shareholder	Number of Shares	Aggregate Subscribed Amount (Euro)	% of Share Capital
Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l.	12,500	12,500.-	100%

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Resolutions of the shareholder(s)

1. The Company will be administered by the following managers for an undetermined period:
 - a. Mr. Jean-Guibert MAHY, born on 20 March 1977 in Anderlecht, Belgium, professionally residing at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
 - b. Mr. Gregor McMILLAN, born on 4 April 1970 in London, United Kingdom, professionally residing at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
 - c. Mr. David WIDART, born on 12 June 1977 in Marche-en-Famenne, Belgium, professionally residing at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg; and
 - d. Mr. Manfred ZISSELSBERGER, born on 11 July 1949 in Teisnach, Kreis Regen, Germany, professionally residing at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
2. The registered office of the Company shall be established at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le douzième jour de décembre;;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.704 et ayant un capital social de USD 7.200.000,- (l'"Associé Unique").

ici représentée par Madame Zornitsa DIMITROVA, Avocate Liste II, demeurant professionnellement à 2-4 Place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a invité le notaire en charge, à énoncer les statuts d'une société à responsabilité limitée, qui est par la présente constituée comme suit:

Titre I^{er} . - Forme - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Forme légale. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi sur les Sociétés"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la société est "Alzin Investments S.à r.l."

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré au sein de la municipalité de Luxembourg en vertu d'une résolution du conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Objet social.

4.1 La Société aura pour objet social de détenir directement ou indirectement (y compris, notamment par le biais d'un "trust") des participations, des actions et obligations et des dépôts à la banque, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, des "partnerships", corps gouvernementaux ou "trusts" d'acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que d'aliéner par vente, mise en pension, échange ou autres, de titres, obligations, créances, billets, instruments financiers, participations dans des "partnerships" et autres droits et obligations de tous genres (y compris des produits dérivés), de posséder, d'administrer, de développer et de gérer son portefeuille.

4.2 La Société peut participer à l'établissement et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale (y compris, des "partnerships" et des "trusts", à établir au Luxembourg ou à l'étranger) et prêter assistance, que ce soit par voie de prêt, garanties ou de toute autre manière que ce soit à des sociétés filiales ou affiliées (y compris, des "partnerships" et des "trusts").

4.3 La Société peut plus particulièrement, prêter ou investir de l'argent sous quelque forme que ce soit auprès de, (i) ses associés et des sociétés du groupe ou des filiales (y compris, des "partnerships") de ses associés, (incluant tout "trust" dans lequel ses associés ou des sociétés du groupe, des "partnerships" ou des filiales de ses associés ont un intérêt direct ou indirect) et (ii) des professionnels du secteur financier ou des sociétés du groupe ou filiales de ces professionnels du secteur financier (y compris des véhicules créées pour un objet particulier - special purpose vehicles - créées par des professionnels du secteur financier ou créées conjointement avec des professionnels du secteur financier). Les prêts consentis à des particuliers ou les investissements opérés à destination de particuliers sont exclus.

4.4 La Société peut prendre part à des transactions portant sur des produits dérivés avec ses associés, les sociétés du groupe ou les sociétés affiliées à ses associés (y compris, des "partnerships" affiliées à ses associés) (incluant tout "trust" ou "partnership" dans lequel ses associés ou les sociétés du groupe ou les sociétés affiliées à ses associés ont un intérêt direct ou indirect), des professionnels du secteur financier et des sociétés du groupe ou sociétés affiliées de professionnels du secteur financier.

4.5 La Société peut constituer toute sûreté réelle et s'engager dans tous types de documents dans le but de sécuriser ou garantir ses propres obligations ainsi que les obligations et les dépenses de ses associés, ou les obligations et les risques pris par des sociétés du groupe ou de toute entité affiliée de ses associés (y compris, tout "partnership" ou "trust").

4.6 La Société peut également intervenir dans des contrats de vente à terme, y compris tout contrat de vente à terme prépayé.

4.7. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit (à l'exception toutefois des prêts octroyés par des particuliers ou l'acceptation des dépôts de la part des particuliers).

4.8 D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, industrielles ou commerciales, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Art. 5. Durée. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital - Parts sociales - Prime d'émission - Rachat des parts sociales

Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social de la Société est composé de parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales") ayant les droits et obligations tels que déterminés dans les Statuts.

6.2 Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, chaque Part Sociale ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-).

6.3 La Société aura un capital social autorisé de cent mille Euro (EUR 100.000,-), divisé en cent mille (100.000) Parts Sociales, chaque Part Sociale ayant une valeur d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

6.4 Le conseil de gérance est autorisé à émettre des Parts Sociales additionnelles afin de porter le capital social total de la Société jusqu'au du capital total autorisé de la Société en tout ou en partie, en tout temps, de manière discrétionnaire et d'accepter la souscription à de telles Parts Sociales pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication de l'autorisation respectivement donné à la gérance de la Société à ce sujet dans les Statuts.

6.5 Le conseil de gérance est autorisé, en tout temps, à déterminer les conditions et modalités liées à toute souscription de Parts Sociales du temps en temps.

6.6 Lorsque le conseil de gérance effectue une augmentation partielle ou totale du capital social conformément aux dispositions ci-dessus, il sera obligé d'effectuer tout les démarches nécessaires pour modifier l'article 6.2 afin de enregistrer cette augmentation et la gérance de la Société est autorisée à accomplir toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication d'une telle augmentation conformément à la loi.

6.7 Le période de cette autorisation peut être prolongé, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des associés du temps en temps, statuant conformément pour une modification statutaire.

6.8 Le capital social autorisé ou émis de la Société peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales Luxembourgeoises.

6.9 Toutes les Parts Sociales donnent droit à distribution conformément à l'Article 17. En cas de liquidation de la Société toutes les Parts Sociales donnent droit à distribution conformément à l'Article 19.

6.10 Les fonds reçus au titre de la prime d'émission des Parts Sociales lors de l'émission de ces Parts Sociales (le cas échéant) ou sous la forme d'un apport additionnel au capital social (sans une émission des Parts Sociales) sont affectés au compte des primes d'émission ou au compte des capitaux propres non rémunérés par des titres ("capital contribution"), sauf pour ceux qui sont affectés au fonds de réserve légale. Les montants affectés à ces comptes peuvent être librement distribués et sont à la libre disposition des associés et du conseil de gérance, selon les cas. En tout cas de figure, la Société traitera toute solde de ces comptes comme fongible et ne le réservera pas à la disposition de l'associé qui a effectivement fait l'apport en question.

Art. 7. Droits attachés aux Parts Sociales, Cession et Rachat.

7.1 Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés. Une cession de Parts Sociales entre vifs à des tiers non associés ne peut être effectuée que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, et avec le consentement du conseil de gérance, un tel consentement ne pouvant être déraisonnablement refusé. Pour toute autre question relative à un transfert de Parts Sociales, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

7.2 Chaque Part Sociale est indivisible à l'égard de la Société qui n'admet qu'un (1) seul titulaire à son égard pour chaque Part Sociale.

7.3 Chaque Part Sociale donne droit à une voix.

7.4 Les Parts Sociales ne sont pas rachetables.

Art. 8. Événements concernant les associés. Le décès, l'incapacité, la faillite ou l'insolvabilité d'un associé n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 9. Droits des associés

9.1 Un associé, ainsi que ses héritiers, représentants et ayant-droits ou les créanciers d'un associé ne peuvent, en aucune circonstance, requérir l'apposition de scellés sur les avoirs ou les documents de la Société, ni s'immiscer de quelque façon que ce soit dans la gestion de la Société.

9.2 Afin d'exercer leurs droits, les associés doivent se référer aux états financiers de la Société, ainsi qu'aux décisions de l'assemblée générale des associés.

Titre III. - Gérance

Art. 10. Composition du conseil de gérance.

10.1 La Société est gérée par quatre (4) gérants nommés par l'assemblée générale des associés. La majorité des gérants doivent demeurer au Luxembourg, et il n'est pas nécessaire qu'ils aient le statut d'associé. La nomination et la révocation des gérants, leurs pouvoirs, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

10.2 L'assemblée générale des associés jouit du pouvoir de révoquer les gérants à tout moment sans avoir à motiver une telle révocation. Toute décision de révoquer un gérant prendra effet dès la nomination du même nombre des gérants en conformité avec l'article 10.1 ci-dessus.

Art. 11. Déroulement des réunions du conseil de gérance.

11.1 Les gérants peuvent désigner l'un d'entre eux pour présider le conseil de gérance. En cas d'absence du président, la présidence peut être conférée à un autre gérant. Les obligations du président consistent à veiller à ce que le déroulement de la réunion s'effectue en conformité avec les dispositions du présent article 11 et à présider les réunions du conseil de gérance.

11.2 Sauf disposition contraire des Statuts, les gérants sont libres d'organiser le déroulement de leurs réunions à leur convenance. Aucune affaire ne peut être traitée par le conseil de gérance à moins que la réunion ne se tienne au Luxembourg.

11.3 Le président ou tout gérant pourra convoquer une réunion du conseil de gérance, aussi souvent que les intérêts de la société le requièrent, sur convocation préalable d'au moins un (1) jour franc. Il peut être renoncé à la nécessité de convocation préalable dès lors que tous les gérants sont présents ou représentés à ladite réunion du conseil de gérance ou, en cas d'absence, confirment leur accord à ce que la réunion du conseil de gérance soit valablement tenue sans convocation préalable. La convocation, qui pourra être envoyé par courrier, recommandé ou simple, mail électronique ou fax, contiendra de façon suffisamment détaillée les points à discuter lors de la réunion.

11.4 Les décisions prises lors d'une réunion du conseil de gérance sont valablement adoptées si au moins deux (2) des membres du conseil de gérance (i) sont présents ou représentés à la réunion et (ii) sont physiquement présents au Luxembourg.

11.5 Tout gérant, qui est physiquement présent au Luxembourg durant une réunion du conseil de gérance, pourra participer à ladite réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication semblable permettant à chacune des personnes qui prennent part à la réunion de s'entendre mutuellement, étant précisé qu'un gérant se trouvant physiquement hors du Luxembourg lors de la réunion ne saurait participer à la réunion par l'un quelconque de ces moyens ou autrement. La participation à une réunion par l'un quelconque de ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

11.6 Si un gérant est dans l'impossibilité d'assister à une réunion du conseil de gérance, il pourra donner procuration écrite à un autre gérant qui sera lui physiquement présent à la réunion afin, pour ce dernier, de voter en son nom à la réunion du conseil de gérance.

11.7 Les décisions d'une réunion du conseil de gérance sont valablement passées si une majorité simple des gérants présents ou représentés ont voté en faveur de la décision. Chaque gérant a droit à un (1) vote, à moins qu'il n'agisse également pour le compte d'un autre gérant en vertu d'une procuration, auquel cas, il aura un (1) vote supplémentaire par procuration.

11.8 Les décisions du conseil de gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par le président et/ou le secrétaire au Luxembourg, et conservés au siège social de la Société. Des copies ou extraits de tels procès-verbaux à produire dans des procès ou autrement seront valablement signés par le président de la réunion ou par tout gérant.

11.9 Les résolutions circulaires signées par tous les membres du conseil de gérance sont valables et effectives au même titre que si elles avaient été prises lors d'une réunion d'un conseil de gérance dûment convoquée et tenue, à condition qu'une résolution circulaire ne sera valable et effective que si chaque gérant a signé ladite résolution circulaire à un moment où il/elle se trouve physiquement présent(e) au Luxembourg. Les signatures de tous les gérants pourront être documentées dans un document unique ou bien dans plusieurs documents ayant un contenu identique. La date d'une telle résolution circulaire sera la date de la dernière signature.

Art. 12. Pouvoirs du conseil de gérance.

12.1 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus, sous réserve des pouvoirs qui sont expressément attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés, pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition en conformité avec l'objet social.

12.2 Le conseil de gérance représente la Société à l'égard des tiers et tout contentieux dans lequel la Société est impliquée à quelque titre que ce soit, en demande ou en défense, sera géré par le conseil de gérance au nom et pour le compte la Société.

Art. 13. Délégation de pouvoirs - Responsabilité.

13.1 Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière (daily management) de la Société à un ou plusieurs gérants résidant au Luxembourg, qui prendra/ont la dénomination de "Délégué(s) à la gestion journalière".

13.2 Le conseil de gérance peut également nommer des mandataires de la Société, investis du pouvoir d'engager la Société par leur seule signature, mais uniquement dans les limites telles que déterminées par leur mandat. Il ne peut être procédé à une délégation entière ou substantielle des pouvoirs de gérance à un tiers.

13.3 Hormis décision spéciale du conseil de gérance s'agissant de la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou de procurations conférés par le conseil de gérance conformément au présent article (en particulier pour toutes les

affaires liées à la gestion journalière pour lesquelles la Société est liée par la signature d'un (1) seul Délégué à la gestion journalière), la Société est engagée par la signature conjointe de deux (2) gérants.

13.3 Un gérant ne contracte, à l'égard de sa fonction, aucune obligation personnelle du fait des engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

Chaque gérant est un simple mandataire de la Société, et il ne peut être tenu responsable que de l'exécution de son mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 14. Règles procédurales pour les assemblées des associés.

14.1 L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la Loi sur les Sociétés.

14.2 Toutes les décisions outrepassant les pouvoirs du conseil de gérance seront prises par l'associé unique ou, dans le cas échéant, par l'assemblée générale des associés. De telles décisions seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécifique.

14.3 S'il y a plus d'un, mais moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative du conseil de gérance. Une décision des associés n'est valablement adoptée qu'après vote des associés représentant plus de cinquante pour-cent (50%) du capital social, en faveur d'une telle décision.

14.4 Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V. - Exercice social - Profits - Réserves - Dividendes intérimaires - Liquidation

Art. 15. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} jour de décembre d'une année et se termine au 30 novembre de l'année prochaine.

Le(s) associé(s) peuvent abrégé la durée de l'exercice social à tout moment.

Art. 16. Comptes sociaux annuels.

16.1 Chaque année, à la date de la fin de l'exercice social, le conseil de gérance établit un bilan comprenant (i) un bilan des actifs mobiliers et immobiliers et de toutes les dettes actives et passives de la Société et (ii) accompagné d'une annexe synthétisant tous les engagements de la Société, ainsi que les dettes des gérants et/ou commissaires aux comptes envers la Société.

16.2 Au même moment, le conseil de gérance établit un compte des profits et pertes, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés en même temps que le bilan susmentionné.

16.3 Chaque associé aura le droit de consulter auprès du siège social le bilan, l'annexe et le compte des profits et pertes, pendant la quinzaine de jours précédent l'assemblée générale annuelle.

Art. 17. Distributions.

17.1 Le solde créditeur du compte des profits et pertes, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

17.2 Sur ce bénéfice net, il est annuellement prélevé cinq pour-cent (5%) qui seront alloués à un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès lors que le fonds de réserve légale atteint le dixième du capital social nominal, mais devra toutefois reprendre jusqu'à son intégrale reconstitution, si à quelconque instant, et pour quelque raison que ce soit, le fonds de réserve était entamé au delà de ces proportions. L'excédent est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés ou du conseil de gérance, le cas échéant.

17.3 Chaque Part Sociale procure à son détenteur le droit au paiement de dividendes calculés et payables sous réserve de la disponibilité de réserves ou de profits distribuables, à être distribués sur proposition du conseil de gérance. Les distributions seront faites aux associés au pro rata de la valeur nominale totale de leurs Parts Sociales.

Art. 18. Dividende intérimaire.

18.1 Aussi souvent qu'il l'estime opportun et à tout moment durant l'exercice social, le conseil de gérance est autorisé à déclarer le paiement de dividendes intérimaires aux associés, sous réserve que les trois conditions suivantes soient satisfaites: i) le conseil de gérance ne peut décider une telle distribution que sur la base de comptes intérimaires; ii) les comptes intérimaires ne peuvent dater de plus de 3 semaines précédant la date de la réunion du conseil de gérance portant sur ladite distribution; et iii) les comptes intérimaires, qui n'ont pas à être audités, doivent démontrer l'existence de montants distribuables suffisants.

18.2 Les montants distribuables équivalent au bénéfice net réalisé depuis la fin du dernier exercice social ou, selon le cas, la date de la constitution, auxquels s'ajoutent tout profit reporté ainsi que tout montant des réserves disponibles pour une distribution (y compris, toute prime d'émission et toute contribution au capital), et auxquels doivent être déduits les pertes reportées ainsi que tout montant devant être alloué aux réserves obligatoires en application des dispositions de la Loi sur les Sociétés ou des Statuts.

Art. 19. Liquidation.

19.1 En cas de liquidation de la Société, la liquidation est mise en œuvre par un ou plusieurs liquidateurs, n'ayant pas nécessairement le statut d'associé, et qui seront désignés par l'assemblée des associés à la majorité requise à l'article 142 de la Loi sur les Sociétés.

19.2 Le ou les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des biens ainsi que le paiement des dettes.

19.3 Après paiement de toutes les dettes et de tout le passif de la Société (y compris, de tous dividendes éventuels déclarés mais non payés) ainsi que de tous les coûts et dépenses de la liquidation, le produit net de la liquidation sera distribué aux associés au pro rata de la valeur nominale totale de leurs Parts Sociales.

Art. 20. Lois applicables. Tout ce qui n'est pas prévu spécifiquement dans les Statuts est régi par les lois applicables.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et se terminera au 30 novembre 2013.

Souscription

Les Statuts ayant ainsi été établis, Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l. déclare souscrire l'ensemble du capital social comme suit:

Associé	Nombre de Parts Sociales	Montant total souscrit (Euro)	% de capital social
Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l.	12.500	12.500,-	100%

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées à hauteur de cent pour cent (100%) par une contribution en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cent Euro (EUR 12.500,-) est maintenant à la disposition de la Société, dont la preuve a été fournie au notaire instrumentant.

Estimation des coûts

Le montant des frais, honoraires, rémunérations et charges de toute nature qui devront être supportés par la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille Euro (EUR 1.000,-).

Résolutions de(s) associé(s)

1. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée les gérants suivants:

a. Monsieur Jean-Guibert MAHY, né le 20 mars 1977 à Anderlecht, Belgique, résidant à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

b. Monsieur Gregor McMILLAN, né le 4 avril 1970 à Londres, Royaume-Uni, résidant à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

c. Monsieur David WIDART, né le 12 juin 1977 à Marche-en-Famenne, Belgique, résidant à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg; et

d. Manfred ZISSELSBERGER, né le 11 juillet 1949 à Teisnach, Kreis Regen, Allemagne, résidant à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

2. La Société aura son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Z. DIMITROVA, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 décembre 2012. LAC/2012/60578. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Référence de publication: 2013002199/524.

(130002348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Icaria Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 121.595.

Suite aux résolutions du conseil de gérance en date du 18 décembre 2012 de la société Icaria Invest S.à r.l., les gérants ont pris la décision suivante:

Le siège de la Société est transféré du 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg à partir du 1^{er} janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Icaria Invest S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2013003961/16.

(130003987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Bordang Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 173.903.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twelfth day of December;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 153.704 and having a share capital in the amount of USD 7,200,000.- (the "Sole Shareholder").

here represented by Mrs. Zornitsa DIMITROVA, Avocate Liste II, residing professionally at 2-4 Place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Title I. - Form - Denomination - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Legal form. There is hereby formed a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by present laws, especially the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the "Companies Law") and the present articles of association (the "Articles").

Art. 2. Denomination. The denomination of the Company is "Bordang Investments S.à r.l.".

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

3.2 It may be transferred within the municipality of Luxembourg City upon a resolution of the board of managers of the Company.

Art. 4. Corporate object.

4.1 The Company shall have as its business purpose to hold directly or indirectly (including, without limitation, through a trust) participations, securities and bank deposits, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, partnerships, government bodies or trusts, to acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as to transfer by sale, sale and repurchase, exchange or otherwise stock, bonds, debentures, notes, profit participating instruments, partnership interests and other securities of any kind (including derivatives), to possess, to administer, to develop and to manage its portfolio.

4.2 The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises (including partnerships and trusts to be established in Luxembourg or abroad) and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies (including partnerships or trusts).

4.3 The Company may more particularly lend money to, or invest in any form moneys in, (i) its shareholders, group or affiliated companies (including partnerships) of its shareholders, (including any trust in which affiliated companies or partnerships have a direct or indirect interest) and (ii) professional market parties and group or affiliated companies of professional market parties (including special purpose vehicles set up by, or jointly with professional market parties). Loans to, or investments in retail clients are excluded.

4.4 The Company may enter into derivative transactions with its shareholders, group or affiliated companies (including partnerships) of its shareholders (including any trust or partnership in which affiliated companies have a direct or indirect interest) professional market parties and group or affiliated companies of professional market parties.

4.5 The Company may provide collateral or guarantees and enter into all types of security documents or guarantees for the purpose of securing or guaranteeing its own obligations and obligations and expenses of its shareholders, or obligations and exposure of any group or affiliated company (including any partnership or trust).

4.6 The Company may also enter into forward sale agreements, including any prepaid forward agreement.

4.7 The Company may borrow in any form (excluding however the taking of loans from the public or the taking of deposits from the public).

4.8 In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. Duration. The Company is formed for an unlimited period.

Title II.- Capital - Shares - Share premium - Redemption of shares

Art. 6. Corporate Capital.

6.1 The share capital is represented by ordinary shares (the "Shares") having such rights and obligations as set out in the present Articles.

6.2 The issued share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

6.3 The Company shall have an authorised capital of one hundred thousand Euro (EUR 100,000) divided into one hundred thousand (100,000) Shares of one Euro (EUR 1.-) each.

6.4 The board of managers is hereby authorised to issue further Shares so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised corporate capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscription for such Shares within a period of five (5) years from the date of publication of the respective authorisation given to the Company's management in this respect under the present Articles.

6.5 The board of managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for Shares from time to time.

6.6 When the board of managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend Article 6.2 in order to record the change and the Company's management is authorised to take the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with law.

6.7 The period of this authority may be extended by resolution of the general meeting of shareholders from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

6.8 The authorised or issued capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements.

6.9 All the Shares are entitled to distributions in accordance with Article 17. Upon the winding up of the Company, all the Shares are entitled to distributions in accordance with Article 19.

6.10 The funds received either as share premium of the Shares upon issuance of the Shares (if applicable) or in the form of any additional capital contribution (without issuance of Shares) are allocated to the share premium account or the capital contribution account (as the case may be), except for those allocated to the legal reserve.

The amounts allocated to these accounts are freely distributable and at the free disposal of the shareholders and the board of managers, as the case may be. For all purposes, the Company shall treat any balance standing to these accounts as fungible and will not reserve it to the holder of Shares having made the contribution.

Art. 7. Shares Rights, Transfer and Redemption.

7.1 Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of Shares inter vivos to non-shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters of the corporate capital and the consent of the board of managers, such a consent not to be unreasonably withheld. For all other questions relating to a transfer of shares, the provisions of articles 189 and 190 of the Companies Law shall apply.

7.2 Each Share is indivisible with regard to the Company, which admits only one (1) owner for each of them.

7.3 Each Share gives right to one vote.

7.4 The Shares are not redeemable.

Art. 8. Events on shareholders. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 9. Rights of shareholders.

9.1 A shareholder as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a shareholder cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the Company, nor become involved in any way in its administration.

9.2 In order to exercise their rights, shareholders have to refer to financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III. - Management**Art. 10. Composition of board of managers.**

10.1 The Company is administrated by a board of managers composed of four (4) managers appointed by the general meeting of shareholders. A majority of managers shall be resident in Luxembourg and there is no requirement that managers be shareholders. The appointment and removal of the managers, their powers, remuneration and duration of office (if any) are fixed by the general meeting of shareholders.

10.2. The general meeting of shareholders has the power to remove managers at any time without giving reasons. Any such decision to remove a manager shall become effective upon the appointment of the same number of managers in compliance with Article 10.1 above.

Art. 11. Procedure of board of managers' meetings.

11.1 The managers may elect amongst themselves a person who will act as the chairman of the board. In the absence of the chairman, another manager may preside over the meeting. The chairman's duties consist in supervising the compliance of the board proceedings with the terms of this article 11 and in chairing meetings of the board of managers.

11.2 Unless stated otherwise in these articles of association, the managers may regulate their proceedings as they think fit. No business may be transacted at a board of managers' meeting unless the meeting is held in Luxembourg.

11.3 The chairman or any manager may call a meeting of the board of managers as often as the interest of the Company so requires with a notice of not less than one (1) clear day. The notice period may be waived provided all the managers are attending the managers' meeting in person or by proxyholder, or, if not attending, confirm their agreement for the managers' meeting to be held validly without notice. The notice, which may be sent by courier, registered or simple mail, electronic mail or fax, will provide in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting.

11.4 Meetings of the board of managers are quorate, if at least two (2) board members are (i) present or represented at the meeting and (ii) are physically present in Luxembourg.

11.5 Any manager who is physically present in Luxembourg throughout the meeting may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, it being understood that no manager who is physically present outside Luxembourg shall be permitted to participate in a meeting of the board whether by these means or otherwise. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.6 If a manager is unable to attend a board of managers' meeting, he may give a written proxy to another manager who will be physically present at the meeting in order for such proxy holder to vote in his name at the board of managers' meeting.

11.7 Resolutions of the board of managers in a meeting are validly passed if a simple majority of the managers that are present or represented vote in favour of the resolution. Each manager is entitled to one (1) vote unless he also acts as a proxy holder in which case he has one (1) additional vote per proxy.

11.8 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by the chairman and/or the secretary in Luxembourg, and held at the registered office of the Company. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any manager.

11.9 Circular resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held, provided that a circular resolution shall be valid and effective only if each member of the board of managers has signed such circular resolution at a time when he/she is physically present in Luxembourg. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature.

Art. 12. Powers of the management.

12.1 The board of managers is vested with the broadest powers, which are not reserved as a matter of law or by the articles of association to the general shareholders' meeting, to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

12.2 The board of managers represents the Company towards third parties and any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of managers.

Art. 13. Delegation of powers - Liability.

13.1 The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management ("gestion journalière") of the Company to one (1) or more Luxembourg resident managers, who will be called "Director(s)".

13.2 The board of managers may also appoint attorneys of the Company, who are entitled to bind the Company by their sole signature, but only within the limits to be determined by the power of attorney. There may be no overall delegation of all or substantially all management powers to any third party.

13.3 Unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of managers pursuant to this article (in particular, for all matters of daily management for which the Company is committed by the signature of any one (1) Director), the Company is bound by the joint signature of any two (2) managers.

13.4 No manager assumes, by reason of his position, a personal liability in relation to commitments regularly made by him in the name of the Company. A manager is a simple authorised agent and is responsible only for the execution of his mandate.

Title IV. - General meeting of the shareholders

Art. 14. Procedural rules for shareholders' meetings.

14.1 The sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the Companies Law.

14.2 All decisions exceeding the powers of the board of managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of the shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

14.3 In case there is more than one but less than twenty-five shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the board of managers. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

14.4 General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V. - Financial year - Profits - Reserves - Interim dividends - Liquidation

Art. 15. Financial year. The Company's financial year starts on the 1st of December of each year and ends on the 30th of November of the following year.

The shareholder(s) of the Company may shorten the term of the financial year at any time.

Art. 16. Annual statutory accounts

16.1 Each year, as of the date of the financial year end, the board of managers will draw up a balance sheet, which will (i) contain a record of all movable and immovable property of, and all the debts owed to and by, the Company and (ii) be accompanied by an annex summarising all the commitments of the Company and debts of the managers and/or auditors to the Company.

16.2 At the same time the board of managers will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the above-mentioned balance sheet.

16.3 Each shareholder may inspect at the registered office the balance sheet, the inventory and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

Art. 17. Distributions.

17.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

17.2 Each year, five per cent of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the nominal capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been reduced below such proportion. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders and the board of managers, as the case may be.

17.3. Each Share entitles its holder to dividends calculated and payable subject to the availability of distributable reserves or distributable profits and to be distributed upon proposal of the board of managers. Distributions shall be made to shareholders pro rata to the aggregate nominal value of their Shares.

Art. 18. Interim Dividend.

18.1 The board of managers is authorised to declare, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the financial year, the payment of interim dividends to the shareholders subject only to three conditions: i) the board of managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts; ii) the date of the interim accounts may not be dated earlier than 3 weeks at the date of the relevant board meeting; and iii) the interim accounts, which may be unaudited, must show that sufficient distributable amounts exist.

18.2 The distributable amounts are equal to the net profit realised since the end of the last financial year or the incorporation, as the case may be, plus any profits carried forward and sums drawn down from reserves available for distributions (including any share premium and any capital contribution), less losses carried forward and any sums to be placed to mandatory reserves pursuant to the requirements of the Companies Law or of the Articles.

Art. 19. Liquidation.

19.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be shareholders, designated by the majority of shareholders in meeting as defined by article 142 of the Companies Law.

19.2 The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts.

19.3 After payment of all the debts and liabilities of the Company (including declared but unpaid dividends, if any) and the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders pro rata to the aggregate nominal value of their Shares.

Art. 20. Applicable laws. All matters not specifically provided for in the Articles, shall be governed by the existing applicable laws.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on November 30, 2013.

Subscription

The Articles having thus been established, Barclays Capital Trading Luxembourg S.a r.l. declares to subscribe for the entire share capital as follows:

Shareholder	Number of Shares	Aggregate Subscribed Amount (Euro)	% of Share Capital
Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l.	12,500	12,500.-	100%

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Resolutions of the shareholder(s)

1. The Company will be administered by the following managers for an undetermined period:
 - a. Mr. Jean-Guibert MAHY, born on 20 March 1977 in Anderlecht, Belgium, professionally residing at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
 - b. Mr. Gregor McMILLAN, born on 4 April 1970 in London, United Kingdom, professionally residing at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
 - c. Mr. David WIDART, born on 12 June 1977 in Marche-en-Famenne, Belgium, professionally residing at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg; and
 - d. Mr. Manfred ZISSELSBERGER, born on 11 July 1949 in Teisnach, Kreis Regen, Germany, professionally residing at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
2. The registered office of the Company shall be established at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le douzième jour de décembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.704 et ayant un capital social de USD 7.200.000,- (l'"Associé Unique").

ici représentée par Madame Zornitsa DIMITROVA, Avocate Liste II, demeurant professionnellement à 2-4 Place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a invité le notaire en charge, à énoncer les statuts d'une société à responsabilité limitée, qui est par la présente constituée comme suit:

Titre I^{er} . - Forme - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Forme légale. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi sur les Sociétés"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la société est "Bordang Investments S.à r.l.".

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré au sein de la municipalité de Luxembourg en vertu d'une résolution du conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Objet social.

4.1 La Société aura pour objet social de détenir directement ou indirectement (y compris, notamment par le biais d'un "trust") des participations, des actions et obligations et des dépôts à la banque, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, des "partnerships", corps gouvernementaux ou "trusts" d'acquiescer par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que d'aliéner par vente, mise en pension, échange ou autres, de titres, obligations, créances, billets, instruments financiers, participations dans des "partnerships" et autres droits et obligations de tous genres (y compris des produits dérivés), de posséder, d'administrer, de développer et de gérer son portefeuille.

4.2 La Société peut participer à l'établissement et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale (y compris, des "partnerships" et des "trusts", à établir au Luxembourg ou à l'étranger) et prêter assistance, que ce soit par voie de prêt, garanties ou de toute autre manière que ce soit à des sociétés filiales ou affiliées (y compris, des "partnerships" et des "trusts").

4.3 La Société peut plus particulièrement, prêter ou investir de l'argent sous quelque forme que ce soit auprès de, (i) ses associés et des sociétés du groupe ou des filiales (y compris, des "partnerships") de ses associés, (incluant tout "trust" dans lequel ses associés ou des sociétés du groupe, des "partnerships" ou des filiales de ses associés ont un intérêt direct ou indirect) et (ii) des professionnels du secteur financier ou des sociétés du groupe ou filiales de ces professionnels du secteur financier (y compris des véhicules créées pour un objet particulier - special purpose vehicles - créées par des professionnels du secteur financier ou créées conjointement avec des professionnels du secteur financier). Les prêts consentis à des particuliers ou les investissements opérés à destination de particuliers sont exclus.

4.4 La Société peut prendre part à des transactions portant sur des produits dérivés avec ses associés, les sociétés du groupe ou les sociétés affiliées à ses associés (y compris, des "partnerships" affiliées à ses associés) (incluant tout "trust" ou "partnership" dans lequel ses associés ou les sociétés du groupe ou les sociétés affiliées à ses associés ont un intérêt direct ou indirect), des professionnels du secteur financier et des sociétés du groupe ou sociétés affiliées de professionnels du secteur financier.

4.5 La Société peut constituer toute sûreté réelle et s'engager dans tous types de documents dans le but de sécuriser ou garantir ses propres obligations ainsi que les obligations et les dépenses de ses associés, ou les obligations et les risques pris par des sociétés du groupe ou de toute entité affiliée de ses associés (y compris, tout "partnership" ou "trust").

4.6 La Société peut également intervenir dans des contrats de vente à terme, y compris tout contrat de vente à terme prépayé.

4.7. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit (à l'exception toutefois des prêts octroyés par des particuliers ou l'acceptation des dépôts de la part des particuliers).

4.8 D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, industrielles ou commerciales, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Art. 5. Durée. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital - Parts sociales - Prime d'émission - Rachat des parts sociales

Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social de la Société est composé de parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales") ayant les droits et obligations tels que déterminés dans les Statuts.

6.2 Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, chaque Part Sociale ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-).

6.3 La Société aura un capital social autorisé de cent mille Euro (EUR 100.000,-), divisé en cent mille (100.000) Parts Sociales, chaque Part Sociale ayant une valeur d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

6.4 Le conseil de gérance est autorisé à émettre des Parts Sociales additionnelles afin de porter le capital social total de la Société jusqu'au du capital total autorisé de la Société en tout ou en partie, en tout temps, de manière discrétionnaire et d'accepter la souscription à de telles Parts Sociales pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication de l'autorisation respective donné à la gérance de la Société à ce sujet dans les Statuts.

6.5 Le conseil de gérance est autorisé, en tout temps, à déterminer les conditions et modalités liées à toute souscription de Parts Sociales du temps en temps.

6.6 Lorsque le conseil de gérance effectue une augmentation partielle ou totale du capital social conformément aux dispositions ci-dessus, il sera obligé d'effectuer tout les démarches nécessaires pour modifier l'article 6.2 afin de enregistrer cette augmentation et la gérance de la Société est autorisée à accomplir toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication d'une telle augmentation conformément à la loi.

6.7 Le période de cette autorisation peut être prolongé, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des associés du temps en temps, statuant conformément pour une modification statutaire.

6.8 Le capital social autorisé ou émis de la Société peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales Luxembourgeoises.

6.9 Toutes les Parts Sociales donnent droit à distribution conformément à l'Article 17. En cas de liquidation de la Société toutes les Parts Sociales donnent droit à distribution conformément à l'Article 19.

6.10 Les fonds reçus au titre de la prime d'émission des Parts Sociales lors de l'émission de ces Parts Sociales (le cas échéant) ou sous la forme d'un apport additionnel au capital social (sans une émission des Parts Sociales) sont affectés au compte des primes d'émission ou au compte des capitaux propres non rémunérés par des titres ("capital contribution"), sauf pour ceux qui sont affectés au fonds de réserve légale. Les montants affectés à ces comptes peuvent être librement distribués et sont à la libre disposition des associés et du conseil de gérance, selon les cas. En tout cas de figure, la Société traitera toute solde de ces comptes comme fongible et ne le réservera pas à la disposition de l'associé qui a effectivement fait l'apport en question.

Art. 7. Droits attachés aux Parts Sociales, Cession et Rachat.

7.1 Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés. Une cession de Parts Sociales entre vifs à des tiers non associés ne peut être effectuée que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, et avec le consentement du conseil de gérance, un tel consentement ne pouvant être déraisonnablement refusé. Pour toute autre question relative à un transfert de Parts Sociales, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

7.2 Chaque Part Sociale est indivisible à l'égard de la Société qui n'admet qu'un (1) seul titulaire à son égard pour chaque Part Sociale.

7.3 Chaque Part Sociale donne droit à une voix.

7.4 Les Parts Sociales ne sont pas rachetables.

Art. 8. Événements concernant les associés. Le décès, l'incapacité, la faillite ou l'insolvabilité d'un associé n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 9. Droits des associés

9.1 Un associé, ainsi que ses héritiers, représentants et ayants droits ou les créanciers d'un associé ne peuvent, en aucune circonstance, requérir l'apposition de scellés sur les avoirs ou les documents de la Société, ni s'immiscer de quelque façon que ce soit dans la gestion de la Société.

9.2 Afin d'exercer leurs droits, les associés doivent se référer aux états financiers de la Société, ainsi qu'aux décisions de l'assemblée générale des associés.

Titre III. Gérance

Art. 10. Composition du conseil de gérance.

10.1 La Société est gérée par quatre (4) gérants nommés par l'assemblée générale des associés. La majorité des gérants doivent demeurer au Luxembourg, et il n'est pas nécessaire qu'ils aient le statut d'associé. La nomination et la révocation des gérants, leurs pouvoirs, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

10.2 L'assemblée générale des associés jouit du pouvoir de révoquer les gérants à tout moment sans avoir à motiver une telle révocation. Toute décision de révoquer un gérant prendra effet dès la nomination du même nombre des gérants en conformité avec l'article 10.1 ci-dessus.

Art. 11. Déroulement des réunions du conseil de gérance.

11.1 Les gérants peuvent désigner l'un d'entre eux pour présider le conseil de gérance. En cas d'absence du président, la présidence peut être conférée à un autre gérant. Les obligations du président consistent à veiller à ce que le déroulement de la réunion s'effectue en conformité avec les dispositions du présent article 11 et à présider les réunions du conseil de gérance.

11.2 Sauf disposition contraire des Statuts, les gérants sont libres d'organiser le déroulement de leurs réunions à leur convenance. Aucune affaire ne peut être traitée par le conseil de gérance à moins que la réunion ne se tienne au Luxembourg.

11.3 Le président ou tout gérant pourra convoquer une réunion du conseil de gérance, aussi souvent que les intérêts de la société le requièrent, sur convocation préalable d'au moins un (1) jour franc. Il peut être renoncé à la nécessité de convocation préalable dès lors que tous les gérants sont présents ou représentés à ladite réunion du conseil de gérance ou, en cas d'absence, confirment leur accord à ce que la réunion du conseil de gérance soit valablement tenue sans convocation préalable. La convocation, qui pourra être envoyé par courrier, recommandé ou simple, mail électronique ou fax, contiendra de façon suffisamment détaillée les points à discuter lors de la réunion.

11.4 Les décisions prises lors d'une réunion du conseil de gérance sont valablement adoptées si au moins deux (2) des membres du conseil de gérance (i) sont présents ou représentés à la réunion et (ii) sont physiquement présents au Luxembourg.

11.5 Tout gérant, qui est physiquement présent au Luxembourg durant une réunion du conseil de gérance, pourra participer à ladite réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication semblable permettant à chacune des personnes qui prennent part à la réunion de s'entendre mutuellement, étant précisé qu'un gérant se trouvant physiquement hors du Luxembourg lors de la réunion ne saurait participer à la réunion par l'un quelconque de ces moyens ou autrement. La participation à une réunion par l'un quelconque de ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

11.6 Si un gérant est dans l'impossibilité d'assister à une réunion du conseil de gérance, il pourra donner procuration écrite à un autre gérant qui sera lui physiquement présent à la réunion afin, pour ce dernier, de voter en son nom à la réunion du conseil de gérance.

11.7 Les décisions d'une réunion du conseil de gérance sont valablement passées si une majorité simple des gérants présents ou représentés ont voté en faveur de la décision. Chaque gérant a droit à un (1) vote, à moins qu'il n'agisse également pour le compte d'un autre gérant en vertu d'une procuration, auquel cas, il aura un (1) vote supplémentaire par procuration.

11.8 Les décisions du conseil de gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par le président et/ou le secrétaire au Luxembourg, et conservés au siège social de la Société. Des copies ou extraits de tels procès-verbaux à produire dans des procès ou autrement seront valablement signés par le président de la réunion ou par tout gérant.

11.9 Les résolutions circulaires signées par tous les membres du conseil de gérance sont valables et effectives au même titre que si elles avaient été prises lors d'une réunion d'un conseil de gérance dûment convoquée et tenue, à condition qu'une résolution circulaire ne sera valable et effective que si chaque gérant a signé ladite résolution circulaire à un moment où il/elle se trouve physiquement présent(e) au Luxembourg. Les signatures de tous les gérants pourront être documentées dans un document unique ou bien dans plusieurs documents ayant un contenu identique. La date d'une telle résolution circulaire sera la date de la dernière signature.

Art. 12. Pouvoirs du conseil de gérance.

12.1 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus, sous réserve des pouvoirs qui sont expressément attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés, pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition en conformité avec l'objet social.

12.2 Le conseil de gérance représente la Société à l'égard des tiers et tout contentieux dans lequel la Société est impliquée à quelque titre que ce soit, en demande ou en défense, sera géré par le conseil de gérance au nom et pour le compte la Société.

Art. 13. Délégation de pouvoirs - Responsabilité.

13.1 Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière (daily management) de la Société à un ou plusieurs gérants résidant au Luxembourg, qui prendra/ont la dénomination de "Délégué(s) à la gestion journalière".

13.2 Le conseil de gérance peut également nommer des mandataires de la Société, investis du pouvoir d'engager la Société par leur seule signature, mais uniquement dans les limites telles que déterminées par leur mandat. Il ne peut être procédé à une délégation entière ou substantielle des pouvoirs de gérance à un tiers.

13.3 Hormis décision spéciale du conseil de gérance s'agissant de la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou de procurations conférés par le conseil de gérance conformément au présent article (en particulier pour toutes les affaires liées à la gestion journalière pour lesquelles la Société est liée par la signature d'un (1) seul Délégué à la gestion journalière), la Société est engagée par la signature conjointe de deux (2) gérants.

13.4 Un gérant ne contracte, à l'égard de sa fonction, aucune obligation personnelle du fait des engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

Chaque gérant est un simple mandataire de la Société, et il ne peut être tenu responsable que de l'exécution de son mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 14. Règles procédurales pour les assemblées des associés.

14.1 L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la Loi sur les Sociétés.

14.2 Toutes les décisions outrepassant les pouvoirs du conseil de gérance seront prises par l'associé unique ou, dans le cas échéant, par l'assemblée générale des associés. De telles décisions seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécifique.

14.3 S'il y a plus d'un, mais moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative du conseil de gérance. Une décision des associés n'est valablement adoptée qu'après vote des associés représentant plus de cinquante pour-cent (50%) du capital social, en faveur d'une telle décision.

14.4 Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V. - Exercice social - Profits - Réserves - Dividendes intérimaires - Liquidation

Art. 15. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} jour de décembre d'une année et se termine au 30 novembre de l'année prochaine.

Le(s) associé(s) peuvent abrégier la durée de l'exercice social à tout moment.

Art. 16. Comptes sociaux annuels.

16.1 Chaque année, à la date de la fin de l'exercice social, le conseil de gérance établit un bilan comprenant (i) un bilan des actifs mobiliers et immobiliers et de toutes les dettes actives et passives de la Société et (ii) accompagné d'une annexe synthétisant tous les engagements de la Société, ainsi que les dettes des gérants et/ou commissaires aux comptes envers la Société.

16.2 Au même moment, le conseil de gérance établit un compte des profits et pertes, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés en même temps que le bilan susmentionné.

16.3 Chaque associé aura le droit de consulter auprès du siège social le bilan, l'annexe et le compte des profits et pertes, pendant la quinzaine de jours précédent l'assemblée générale annuelle.

Art. 17. Distributions.

17.1 Le solde créditeur du compte des profits et pertes, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

17.2 Sur ce bénéfice net, il est annuellement prélevé cinq pour-cent (5%) qui seront alloués à un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès lors que le fonds de réserve légale atteint le dixième du capital social nominal, mais devra toutefois reprendre jusqu'à son intégrale reconstitution, si à quelconque instant, et pour quelque raison que ce soit, le fonds de réserve était entamé au delà de ces proportions. L'excédent est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés ou du conseil de gérance, le cas échéant.

17.3 Chaque Part Sociale procure à son détenteur le droit au paiement de dividendes calculés et payables sous réserve de la disponibilité de réserves ou de profits distribuables, à être distribués sur proposition du conseil de gérance. Les distributions seront faites aux associés au pro rata de la valeur nominale totale de leurs Parts Sociales.

Art. 18. Dividende intérimaire.

18.1 Aussi souvent qu'il l'estime opportun et à tout moment durant l'exercice social, le conseil de gérance est autorisé à déclarer le paiement de dividendes intérimaires aux associés, sous réserve que les trois conditions suivantes soient satisfaites: i) le conseil de gérance ne peut décider une telle distribution que sur la base de comptes intérimaires; ii) les comptes intérimaires ne peuvent dater de plus de 3 semaines précédant la date de la réunion du conseil de gérance portant sur ladite distribution; et iii) les comptes intérimaires, qui n'ont pas à être audités, doivent démontrer l'existence de montants distribuables suffisants.

18.2 Les montants distribuables équivalent au bénéfice net réalisé depuis la fin du dernier exercice social ou, selon le cas, la date de la constitution, auxquels s'ajoutent tout profit reporté ainsi que tout montant des réserves disponibles pour une distribution (y compris, toute prime d'émission et toute contribution au capital), et auxquels doivent être déduits les pertes reportées ainsi que tout montant devant être alloué aux réserves obligatoires en application des dispositions de la Loi sur les Sociétés ou des Statuts.

Art. 19. Liquidation.

19.1 En cas de liquidation de la Société, la liquidation est mise en œuvre par un ou plusieurs liquidateurs, n'ayant pas nécessairement le statut d'associé, et qui seront désignés par l'assemblée des associés à la majorité requise à l'article 142 de la Loi sur les Sociétés.

19.2 Le ou les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des biens ainsi que le paiement des dettes.

19.3 Après paiement de toutes les dettes et de tout le passif de la Société (y compris, de tous dividendes éventuels déclarés mais non payés) ainsi que de tous les coûts et dépenses de la liquidation, le produit net de la liquidation sera distribué aux associés au pro rata de la valeur nominale totale de leurs Parts Sociales.

Art. 20. Lois applicables. Tout ce qui n'est pas prévu spécifiquement dans les Statuts est régi par les lois applicables.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et se terminera au 30 novembre 2013.

Souscription

Les Statuts ayant ainsi été établis, Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l. déclare souscrire l'ensemble du capital social comme suit:

Associé	Nombre de Parts Sociales	Montant total souscrit (Euro)	% de capital social
Barclays Capital Trading Luxembourg S.à r.l.	12.500	12.500,-	100%

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées à hauteur de cent pour cent (100%) par une contribution en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cent Euro (EUR 12.500,-) est maintenant à la disposition de la Société, dont la preuve a été fournie au notaire instrumentant.

Estimation des coûts

Le montant des frais, honoraires, rémunérations et charges de toute nature qui devront être supportés par la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille Euro (EUR 1.000,-).

Résolutions de(s) associé(s)

1. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée les gérants suivants:

a. Monsieur Jean-Guibert MAHY, né le 20 mars 1977 à Anderlecht, Belgique, résidant à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

b. Monsieur Gregor McMILLAN, né le 4 avril 1970 à Londres, Royaume-Uni, résidant à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

c. Monsieur David WIDART, né le 12 juin 1977 à Marche-en-Famenne, Belgique, résidant à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg; et

d. Manfred ZISSELSBERGER, né le 11 juillet 1949 à Teisnach, Kreis Regen, Allemagne, résidant à 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

2. La Société aura son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Z. DIMITROVA, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 décembre 2012. LAC/2012/60580. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Référence de publication: 2013002255/524.

(130002352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Australian Energy Holdings Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 140.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013002244/10.

(130001948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

CCP Acquisition Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 134.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Justyna Bielasik
Gérant

Référence de publication: 2013002304/12.

(130002290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

SMF Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.295.600,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 154.701.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first of December.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SMF Global LP, a Delaware Limited Partnership with principal place of business at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, DE 19801, the United States of America, incorporated under number 100910109 with the Secretary of State of Delaware, here represented by Ms Peggy Simon, private employee, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue a proxy established on December 20, 2012.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("Société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "SMF Europe Holdings S.à r.l." (hereafter the "Company"), having its registered address at 6, route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.701, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, on July 23rd, 2010, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1916, on September 16th, 2010. The Company's articles of association have lastly been amended by a deed of Maître Gérard Lecuit, prenamed, on October 18th, 2010, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2664, on December 4th, 2010.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The appearing entity, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital of the Company by two million two hundred and eighty-three thousand one hundred Euro (EUR 2,283,100.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to two million two hundred and ninety-five thousand six hundred Euro (EUR 2,295,600.-) by the creation and issue of ninety-one thousand three hundred and twenty-four (91,324) new shares.

Subscription - Payment

Thereupon, SMF Global LP, prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe to the ninety-one thousand three hundred and twenty-four (91,324) new shares to be issued, and have them fully paid up in the amount of two million two hundred and eighty-three thousand one hundred Euro (EUR 2,283,100.-) by a contribution in kind consisting of the conversion and subsequent termination of a certain, unquestionable and immediately payable debt (hereafter the "Con-

tribution in Kind") in the total amount of two million two hundred and eighty-three thousand one hundred Euro (EUR 2,283,100.-), owed by the Company to SMF Global LP, and resulting from a declaration of the receiver of the Contribution in Kind dated December 20, 2012, as well as from a declaration of the contributor of the Contribution in Kind dated December 20, 2012.

A copy of the aforementioned declarations will remain annexed to the present deed.

Effective implementation of the contribution in kind

SMF Global LP, through its proxyholder, declares that:

- it is the unrestricted owner of the Contribution in Kind and is fully authorized to contribute it to the Company;
- the transfer of the Contribution in Kind is effective today without qualification; and
- all further formalities are in course in the respective country of location of the Contribution in Kind in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

As a consequence of the capital increase, the sole shareholder resolved to amend and fully restate article 5 of the Company's articles of association as follows:

" **Art. 5. Corporate Capital.** The subscribed share capital is fixed at two million two hundred and ninety-five thousand six hundred Euro (EUR 2,295,600.-) represented by ninety-one thousand eight hundred and twenty-four (91,824) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each".

Third resolution

The sole shareholder resolved to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowered and authorized any Manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever will be borne by the Company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing entity and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the entity appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt-et un décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SMF Global LP, une société de l'état du Delaware, ayant son siège de l'administration principale auprès de The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, constituée sous le numéro 100910109 auprès du ministère de l'intérieur du Delaware, ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 décembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de " SMF Europe Holdings S.à r.l. "(ci-après la «Société»), ayant son siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 154.701, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Luxembourg, en date du 23 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1916, le 16 septembre 2010. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Gérard Lecuit, prénommé en date du 18 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2664, le 4 décembre 2010.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. La comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions deux cent quatre-vingt-trois mille cent euros (EUR 2.283.100,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à deux millions deux cent quatre-vingt-quinze mille six cents euros (EUR 2.295.600,-) par la création et l'émission de quatre-vingt-onze mille trois cent vingt-quatre (91.324) nouvelles parts sociales.

Souscription - Libération

Sur ce, SMF Global LP, prénommée, par son mandataire, déclare souscrire aux quatre-vingt-onze mille trois cent vingt-quatre (91.324) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement pour un montant de deux millions deux cent quatre-vingt-trois mille cent euros (EUR 2.283.100,-), par un apport en nature consistant en la conversion et l'extinction d'une créance certaine, liquide et exigible (ci-après l'«Apport en Nature») d'un montant total de deux millions deux cent quatre-vingt-trois mille cent euros (EUR 2.283.100,-) détenue par SMF Global LP envers la Société, et résultant d'une déclaration des représentants de la société bénéficiaire de l'Apport en Nature datée du 20 décembre 2012 ainsi que d'une déclaration de l'apporteur de l'Apport en Nature datée du 20 décembre 2012.

Une copie desdites déclarations demeurera annexée au présent acte.

Réalisation effective de l'apport en nature

SMF Global LP, prénommée, par son mandataire, déclare que:

- Elle est l'unique propriétaire de l'Apport en Nature contribué et possède les pouvoirs d'en disposer;
- Le transfert de l'Apport en Nature est effectivement réalisé sans réserve ce jour;
- Toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs de localisation de l'Apport en Nature, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Deuxième résolution

En conséquence de l'augmentation de capital de la Société, l'associée unique a décidé de modifier et reformuler l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à deux millions deux cent quatre-vingt-quinze mille six cents euros (EUR 2.295.600,-), représenté par quatre-vingt-onze mille huit cent vingt-quatre (91.824) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune».

Troisième résolution

L'associée unique a décidé de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit à raison des présentes seront mis à la charge de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 27 décembre 2012. Relation: ECH/2012/2294. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 3 janvier 2013.

Référence de publication: 2013002076/140.

(130001241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

HealthCity Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5230 Sandweiler, Auf der Hohkaul.

R.C.S. Luxembourg B 72.875.

Les comptes annuels au 31/10/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/01/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013002454/12.

(130001773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Immolux & Partners S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 155, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 72.899.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu le 20 décembre 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^{ème} Chambre, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- IMMOLUX & PARTNERS s.à r.l., ayant eu son siège social à L- 2911 Luxembourg, 155, route de Thionville, (RCS B0072899)

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bakhta TAHAR

Liquidateur

Référence de publication: 2013002479/16.

(130002306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

VintHedge Partnership, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 173.861.

STATUTES

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND TWELVE,

ON THE TWENTY-FIRST DAY OF DECEMBER.

Before Us Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redangesur-Atttert.

There appeared:

1) Mr. Antonio URBANO, Via Val Gardena 3, Rome, Italy, duly represented by Mr. Marco Domenico Petronio, professionally residing in L-1840 Luxembourg, 11B Boulevard Joseph II,
by virtue of a proxy delivered on 12 Novembre, 2012.

2) Mr. Roberto MASCARELLO, Grand'Rue, 13, Eysins, Switzerland,
duly represented by Mr. Marco Domenico Petronio, prenamed,
by virtue of a proxy delivered on 11 December, 2012.

Such proxies, after having signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to state as follows the article of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) of Luxembourg law governed by the relevant law and the present articles of association and assign the assets referred to in article 5 to the execution of the activity as described in more details in article 3 of the articles of association of the hereafter described company.

Art. 1. The company has as denomination VintHedge Partnership.

Art. 2. The registered office is set in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

Art. 3. The purpose of the Corporation shall be to hold shares and interests in a Luxembourg “société d’investissement à capital variable – fonds d’investissement spécialisé” incorporated under the form of a “société en commandite par actions” named “VintHedge SICAV - SIF” and to act as manager (associé commandité) of this company.

The Corporation may carry out any commercial or financial activity which it may deem useful in the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 5. The corporate capital is set at EUR 12,600.- (twelve thousand six hundred Euro) divided into 504 (five hundred and four) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro), each fully paid-up.

Art. 6. The shares are freely transferable among the existing shareholders. To non shareholders they can only be transferred in the limits foreseen by law.

Art. 7. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

As the case may be, the sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August, 1915 concerning commercial companies, as amended.

Art. 8. The company is managed by one or more director(s) (gérants), shareholders or not, who are appointed for a limited or unlimited period by the shareholders meeting which may at any time remove them ad nutum.

The shareholders meeting will appoint the director(s) resolving at the simple majority of the shares as stipulated in article 12 for the shareholders meetings not modifying the articles of association.

The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the company in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of members fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the company and the representation of the company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of members, to any director or directors of the board or to any committee (the members of which need not to be directors) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine.

The company shall be bound by the joint signature of two directors or the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of directors.

Art. 9. The company is not dissolved by the death, bankruptcy or insolvency of the sole shareholder or one of the shareholders. In case of death of a shareholder, the company will continue to run among the heirs of the sole shareholder who passed away or among the surviving shareholders and the inheritance of the shareholder who passed away, all this in the limits of article 189 of the company law.

The company nevertheless knows only one shareholder per share and the heirs will have to designate one person among themselves in order to represent them vis-à-vis of the company.

The heirs and creditors may not, under whatever argument whatsoever, ask to have seals put on the assets and documents of the company nor to get involved in whatever form in the activity of the administration of the company. With reference to the exercise of their rights they have to refer to the corporate inventories and decisions of the shareholders.

Art. 10. The corporate years starts on the first of January and finishes on December 31, of each year.

Art. 11. The company will be dissolved pursuant to the legal prescriptions.

Art. 12. The decisions not amending the articles of association are not taken validly unless they are approved by shareholders representing more than half of the shares. If because of absence or abstention of shareholders, this figure cannot be obtained in a first meeting or written consultation the shareholders are called or consulted a second time by registered mail and the decisions are taken at the majority of the votes cast under the condition that they concern only matters examined in the first meeting or consultation.

The shareholders cannot, except by unanimous vote, change the nationality of the company. All other amendments of the articles of association are decided at a majority of the shareholders representing the three quarters of the corporate capital. In no case can the majority oblige a shareholder to increase his shareholding.

In case the company has only one shareholder, the authority of the meeting of shareholders is attributed to the sole shareholder and the decision of this sole shareholder are taken in the form as foreseen in article 7.

Art. 13. All matters not mentioned in the Articles, shall be determined in accordance with the Law.

Transitory disposition

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2013

Subscription payment

The shares have been subscribed and paid – up as follows:

Subscribers	Number of shares	Amount subscribed to and paid-up in EURO
Mr. Antonio URBANO	252	6,300
Mr. Roberto MASCARELLO	252	6,300
Total:	504	12,600

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 12,600.- (twelve thousand six hundred Euro).

Proof of such payment has been given to the undersigned notary as was certified by the notary executing this deed.

Verification

The undersigned notary states that the conditions provided for in the article 183 of the law of 10th August, 1915, as amended, have been observed.

Evaluation / Costs

The total amount of costs, expenses, remuneration's charges under whatever form charged to the company or to be paid by the company that are in connection with its formation amount to approximately to EUR 1,000.-.

Extraordinary meeting of shareholders

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions.

1. The company is managed by 4 (four) Directors.

2. Are nominated Directors of the company for an unlimited period with the authority as detailed in article 8 of the articles of association:

- Mr. Antonio Urbano, Chairman of the Board, director, born in Scunthorpe, United Kingdom, on 5 May, 1965, residing professionally in Via Val Gardena 3, Rome, Italy;

- Mr. Roberto Mascarello, director, born in Fossano (Cuneo), Italy, on 7 July, 1965, residing professionally in Grand'Rue, 13, Eysins, Switzerland;

- Mr. Jean-Marie Bettinger, director, born in Saint-Avold, France, on 14 March, 1973, residing professionally in 48, Bd. Grande Duchesse Charlotte L-1330, Luxembourg;

- Mr. Bruno Vanderschelden, director, born in Wilrijk, Belgium, on 2 November, 1965, residing professionally in 16, Rue JP Brasseur, L-1258 Luxembourg.

3. The company's registered office is at 20, Boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by the French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named in the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by his surname, Christian names, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Follows the French version of the preceding text:

L'AN DEUX MILLE DOUZE,

LE VINGT ET UNIÈME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE.

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire, de résidence à Luxembourg, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

1) Monsieur Antonio URBANO, Via Val Gardena 3, Rome, Italie ici représentée par Monsieur Marco Domenico Petronio, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 11B Boulevard Joseph II, en vertu d'une procuration donnée le 12 novembre 2012

2) Monsieur Roberto MASCARELLO, Grand'Rue, 13, Eysins, Suisse, ici représentée par Monsieur Marco Domenico Petronio, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 11 décembre 2012 .

Lesquelles procurations, après avoir été signées “ne varietur” par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d’être enregistrées avec lui.

Lesdites parties comparantes, aux termes de la capacité avec laquelle elles agissent, ont requis le notaire instrumentant d’arrêter ainsi qu’il suit les statuts d’une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts et affecter les biens dont question à l’article 5 des statuts ci-après, à l’exercice de l’activité plus amplement décrite à l’article 3 des statuts de la société décrite ci-après:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination VintHedge Partnership.

Art. 2. Le siège social est fixé à Luxembourg.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l’assemblée générale extraordinaire des associés. La société peut créer des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu’à l’étranger par une décision du conseil de gérance.

Art. 3. La société aura comme objet la détention d’actions et d’intérêts dans une société luxembourgeoise sous forme d’une société en commandite par actions sous le régime d’une société d’investissement à capital variable – fonds d’investissement spécialisé à savoir “VintHedge SICAV - SIF” et elle pourra agir en qualité d’associé commandité de cette société.

La Société peut exercer toute activité commerciale ou financière qu’elle estimera utile pour la réalisation de son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de EUR 12.600,- (douze mille six cents Euros), divisé en 504 (cinq cent quatre) parts sociales, d’une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros), chacune entièrement libérée.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Vis-à-vis des tiers, elles sont cessibles dans les limites prévues par la loi.

Art. 7. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu’il détient. Chaque associé a un nombre de voix égale au nombre de parts qu’il détient ou qu’il représente.

Le cas échéant, l’associé unique exerce les pouvoirs attribués à l’assemblée générale des associés, conformément aux dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée

Art. 8. La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérant(s), associé(s) ou non, qui sont nommés pour une période limitée ou illimitée par l’assemblée des associés, qui peut à tout moment les révoquer sans motif.

L’assemblée des associés nommera le ou les gérant(s) à la majorité simple comme stipulé à l’art 12 des présents statuts relatifs aux décisions de l’assemblée des associés ne délibérant pas en matière de modification des statuts.

Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d’administration et disposition de la part de la société dans son intérêt.

Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d’administration et de disposition qui rentrent dans l’objet social.

Le conseil de gérance peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière, à une ou plusieurs personnes associées ou non avec le consentement préalable de l’assemblée générale des associés, ou à n’importe quel comité (dont les membres n’ont pas besoin d’être des associés) délibérant sous de tels termes et avec de tels pouvoirs que le conseil déterminera.

Vis-à-vis des tiers la société est engagée par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature simple ou conjointe de n’importe quelle personne ou personnes à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 9. La société n’est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture de l’associé unique ou l’un des associés. En cas de décès d’un associé, la société continue entre les héritiers de l’associé unique décédé ou entre les associés survivants et les héritiers de l’associé décédé tout ceci dans les limites de l’article 189 de la loi sur les sociétés.

La société ne reconnaît cependant qu’un seul propriétaire par part sociale et les héritiers devront désigner l’un d’eux pour les représenter au regard de la société.

Les héritiers et créanciers ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l’apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s’immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent pour l’exercice de leurs droits s’en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des associés.

Art. 10. L’année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. La société sera dissoute conformément aux dispositions légales.

Art. 12. Les décisions non modificatives des statuts ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Si, par suite d’absence ou d’abstention d’associés, ce chiffre n’est pas atteint à la première réunion ou consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde

fois, par lettre recommandée et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté mais à la condition expresse de ne porter que sur les questions ayant fait l'objet de la première consultation.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la société. Toutes autres modifications statutaires sont décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Toutefois, dans aucun cas, la majorité ne peut obliger un des associés à augmenter sa part sociale.

Lorsque la société n'a qu'un seul associé les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés sont attribués à l'associé unique et les décisions de l'associé unique sont prises dans les formes prévues à l'article 7.

Art. 13. Tous les points non expressément prévus aux présents Statuts seront déterminés conformément à la Loi.

Disposition Transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit par:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales	Montant souscrit et libéré en EURO
M. Antonio URBANO	252	6.300,-
M. Roberto MASCARELLO	252	6.300,-
Total:	504	12.600,-

Les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.600,- (douze mille six cents Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de ce paiement a été apportée au notaire instrumentant qui le reconnaît.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ont été accomplies.

Evaluation / Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont assumés par elle en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de EUR 1.000,-.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. La société est gérée par 4 (quatre) gérants.

2. Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs énumérés à l'article 8 des présents statuts:

- Monsieur Antonio Urbano, Président du Conseil, administrateur, né à Scunthorpe (Royaume-Uni), le 5 mai 1965, demeurant professionnellement à Via Val Gardena, 3, Rome, Italie;

- Monsieur Roberto Mascarello, administrateur, né à Fossano (Italie), le 7 juillet 1965, demeurant professionnellement à Grand'Rue 13, Eysins, Suisse;

- Monsieur Jean-Marie Bettinguer, administrateur, né à Saint-Avold le 14 mars 1973, demeurant professionnellement 48, Bd. Grande-Duchesse Charlotte L-1330, Luxembourg;

- Monsieur Bruno Vanderschelden, administrateur, né à Wilrijk (Belge), le 2 novembre 1965, demeurant professionnellement à 16, Rue JP Brasseur, L-1258 Luxembourg;

3. La société a son siège social à 20, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte de société en langue anglaise suivi d'une version française.

Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: M. PETRONIO, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 27 décembre 2012. Relation: RED/2012/1835. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé) Y. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 3 janvier 2013.

M^e Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013002139/242.

(130000989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

CP Woburn Finco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 162.478.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance de la Société en date du 27 décembre 2012, que le siège social de la Société a été transféré au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Il en résulte également que le gérant unique de la Société, BRE/Management 3 S.A., a son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013002899/17.

(130001988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

BRE/Europe 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.911.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance de la Société en date du 27 décembre 2012, que le siège social de la Société a été transféré au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Il en résulte également que le gérant unique de la Société, BRE/Management 3 S.A., a son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013002866/17.

(130001996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Financière Cronos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.129.

—
L'an deux mille douze, le vingt décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «Financière Cronos SA», ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, Boulevard Prince Henri, R.C.S. Luxembourg section B numéro 129.129, constituée suivant acte reçu le 4 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1.648 du 4 août 2007.

L'Assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Fons MANGEN, Réviseur d'Entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 1.812.300 (un million huit cent douze mille trois cents) actions ordinaires de catégorie A, 840.000 (huit cent quarante mille) actions de catégorie B, 2.994.318 (deux millions neuf cent nonante-quatre mille trois cent dix-huit) actions de catégorie C et 2.857.143 (deux millions huit cent cinquante-sept mille cent quarante-trois) actions de catégorie D, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 1.799.999,88, en vue de le porter de EUR 2.381.053,08 à EUR 4.181.052,96 par l'émission de 6.428.571 actions super prioritaires de catégorie D à souscrire par les actionnaires actuels et à libérer entièrement par apport au numéraire.

2. Acceptation de la souscription et libération.

3. Modification de l'article 5.1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 1.799.999,88 (un million sept cent nonante-neuf mille neuf cent nonante-neuf euros quatre-vingt-huit cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 2.381.053,08 (deux millions trois cent quatre-vingt-un mille cinquante-trois euros et huit cents) à EUR 4.181.052,96 (quatre millions cent quatre-vingt-un mille cinquante-deux euros nonante-six cents) par l'émission de 6.428.571 (six millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent septante et une) actions super prioritaires de catégorie D avec une valeur nominale de EUR 0,28 (zéro virgule vingt-huit cents) chacune.

Deuxième résolution

Le Crédit Agricole (Suisse) S.A., ayant son siège social à CH-1204 Genève (Suisse), 4, Quai Général Guisan renonçant à son droit de souscription préférentiel, l'Assemblée décide d'admettre à la souscription des 6.428.571 (six millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent septante et une) nouvelles actions émises, un des deux actionnaires actuels soit la:

- ULRAN S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, Boulevard Prince Henri: à concurrence de 6.428.571 actions super prioritaires de catégorie D.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite est intervenu le souscripteur prénommé, ici représenté par Monsieur Fons MANGEN, prénommé, en vertu des procurations dont mention ci-avant;

lequel, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire à l'intégralité de l'augmentation du capital social, et la libérer intégralement par apport au numéraire, de sorte que la société a maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 1.799.999,88 (un million sept cent nonante-neuf mille neuf cent nonante-neuf euros quatre-vingt-huit cents), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Les 6.428.571 (six millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent septante et une) actions super prioritaires de catégorie D ainsi créées, portant les numéros 2.857.144 à 9.285.714, bénéficient des droits et avantages prévus à l'article 5.2 des statuts et sont prioritaires par rapport aux actions de catégorie C. Elles ont jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

5.1. Le capital social souscrit est fixé à EUR 4.181.052,96 divisé en 1.812.300 actions ordinaires de catégorie A, 840.000 actions de catégorie B, 2.994.318 actions prioritaires de catégorie C et 9.285.714 actions super prioritaires de catégorie D, toutes d'une valeur nominale de EUR 0,28.

Les articles 5.2, 5.3, 5.4, 5.5 et 5.6 sont inchangés.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évaluées sans nul préjudice à la somme de quatre mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. UHL, F. MANGEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 27 décembre 2012. Relation: LAC/2012/62316. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013003163/74.

(130003078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Ten Queen Street Place S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 572.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 76.758.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance de la Société en date du 27 décembre 2012, que le siège social de la Société a été transféré au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Il en résulte également que le gérant unique de la Société, BRE/Management S.A., a son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

Pour la Société

Rosanna Altman

Référence de publication: 2013002914/17.

(130001833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

BRE/Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 820.750,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 78.803.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance de la Société en date du 27 décembre 2012, que le siège social de la Société a été transféré au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Il en résulte également que le gérant unique de la Société, BRE/Management S.A., a son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013002865/17.

(130001826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Flint Hills S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 151.952.

—
- Constituée suivant acte reçu par Me Karine REUTER, notaire de résidence à L-Pétange, en date du 17 mars 2010, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 864 du 27 avril 2010.

Il résulte du procès verbal du conseil d'administration de la société tenu en date du 12 décembre 2012 que les décisions suivantes ont été prises:

- démission de Mademoiselle Jeanne PIEK, demeurant professionnellement 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat;

- nomination de Monsieur Yves VAN RENTERGHEM, demeurant 5, Val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg en tant qu'administrateur. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur;

- nomination de Monsieur Jean FABER, demeurant professionnellement 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, en tant que président de la société avec effet immédiat et ce jusqu'au 17 mars 2016.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2013003172/20.

(130002675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

UK Parcs Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.294.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance de la Société en date du 27 décembre 2012, que le siège social de la Société a été transféré au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Il en résulte également que le gérant unique de la Société, BRE/Management 3 S.A., a son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 2 janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013002916/17.

(130001953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

WPP Luxembourg Germany Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.085.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 148.456.

—
Suite à la liquidation en date du 2 janvier 2013 de la société NFO Holding (Luxembourg) S.à r.l., associé unique de la Société, l'ensemble des 30.085.000 parts sociales détenues par NFO Holding (Luxembourg) S.à r.l. ont été transférées avec effet au 2 janvier 2013 à la société WPP Luxembourg Germany Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.627.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Germany Holdings 2 S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013002835/17.

(130001621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Montanus Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 61.518.

—
Extrait du procès verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenu le 9 janvier 2013

- Constituée en date du 03 novembre 1997 suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à L - LUXEMBOURG, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n°83 du 9 février 1998;
- Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu en date du 12 octobre 2010 selon acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L - Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 2854 du 29 décembre 2010.

Il résulte procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenu le 9 janvier 2013 que:

«siège social de la Société est transféré du 35, Avenue Monterey, L-2163, Luxembourg-Ville, Grand -Duché du Luxembourg au 2, Rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg-Ville, Grand-Duché du Luxembourg.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 janvier 2013.

Pour la Société

Evgenia Matveeva

Référence de publication: 2013004777/20.

(130004777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Charisma Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 93.045.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 15 novembre 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^{ème} chambre, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire Christiane JUNCK, en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée CHARISMA INVESTMENTS SARL immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B93045.

Ce même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Sylvie Denayer

Le liquidateur

Référence de publication: 2013004525/17.

(130004475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Cenhinen Caesar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 170.278.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 8 janvier 2013 que M. Jean-Louis Camuzat, né le 1^{er} septembre 3 963 à Fontenay-aux-Roses (92), France et ayant son adresse professionnelle au 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Pour CENHINEN CAESAR S.A R.L.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013004524/17.

(130004924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Dr. Ober - Dr. Scharrer Verwaltungs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 155.247.

—
Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 21 décembre 2012, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Gérard Becquer, Administrateur, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Gaël Sausy, Administrateur, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Holger Kleingam, Administrateur, avec adresse professionnelle au 33, King Street, SW1Y 6RJ Londres, Royaume-Uni pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

2. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 décembre 2012.

Référence de publication: 2013004571/20.

(130004812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Didit Investments S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 134.046.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue le 6 juin 2012

Les mandats des administrateurs A.T.T.C. Management s.à r.l., ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent, résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg; A.T.T.C. Directors s.à r.l. ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, représentée par Monsieur Jean Pierre Van Keymeulen, représentant permanent résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg et A.T.T.C. Services s.à r.l. ayant son siège social 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg représentée par Monsieur Edward Patteet, représentant permanent résidant professionnellement au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. Control s.a., étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Edward Patteet J.P. / Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013004582/22.

(130004572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Burinvest Immo A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2621 Luxembourg, 4, Montée des Tilleuls.

R.C.S. Luxembourg B 46.618.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 17 décembre 2012, la démission de l'administrateur Monsieur Yannick Kantor, a été acceptée avec effet immédiat.

Monsieur Ricardo Sanahuja Escofet, né le 21 mars 1970 à Barcelone, Espagne demeurant au 1, Urbanizacion Campo Verde, 167 casa 3, 12 La Molina Lima, Pérou a été nommé administrateur avec effet au 18 décembre 2012 et ce jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017; et décide de fixer le nombre d'administrateurs à deux et de nommer Madame Elodie Casadei, née le 03 septembre 1988 à Messancy, Arlon, demeurant professionnellement au 4, Montée des Tilleuls L - 2621 Luxembourg en tant qu'administrateur avec effet au 18 décembre 2012 et ce jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017.

Luxembourg, le 09 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004522/16.

(130004500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Eastern Property Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 116.715.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 27 décembre 2011 à 10 heures

Résolution

L'Assemblée Générale décide de reconduire les mandats des Membres du Conseil de Surveillance en fonction, soit

- Madame Marie Immacolata FLORANGE, 65 Rue des Romains, L-8041 Strassen

- Madame Galina ROKOSUIEVA, 65 Rue des Romains, L-8041 Strassen

- Monsieur Jérémy Steffen, 65 Rue des Romains, L-8041 Strassen

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale de l'an 2016 statuant sur les comptes au 30 juin 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EASTERN PROPERTY INVESTMENT S.C.A.

Référence de publication: 2013004591/16.

(130004852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Durian S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.504.

Par résolutions prises en date du 21 août 2012, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Chafai Baihat, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de Gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

2. Acceptation de la démission de José Correia, avec adresse professionnelle au 5, me Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de Gérant, avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Référence de publication: 2013004572/15.

(130004710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Deutsche Zinshaus S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 4, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 161.614.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2011 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2011 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 7. Januar 2013.

Für Deutsche Zinshaus S.C.A., SICAV-FIS

Die Zentralverwaltungsstelle

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

Référence de publication: 2013004569/15.

(130004466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Equifax Luxembourg (No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 3.903.799,90.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 58.455.

Par une convention de transfert de parts du 12 décembre 2012, l'ensemble des dix mille quatre (10.004) parts sociales de la Société détenues jusqu'à lors par Equifax Luxembourg (N°3) S.à r.l., ont été transférées comme suit et ceci avec effet au 12 décembre 2012:

Equifax Luxembourg (N°3) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.548, a transféré les 10.004 parts sociales de la Société à Equifax Luxembourg (N°5) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.394.

Dès lors, depuis le 12 décembre 2012, les parts sociales de la Société sont distribuées comme suit:

Equifax Luxembourg (N°5) S.à r.l. détient l'ensemble des dix mille quatre (10.004) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de trois cent quatre-vingt-dix dollars canadiens et deux mille deux cent trente-neuf centimes (390,2239 CAD) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013004596/24.

(130004844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Base-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 102.457.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 décembre 2012, Monsieur Gilles ORBAN, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Monsieur Geoffrey HUPKENS, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, et Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ont été nommés aux fonctions d'administrateur en remplacement des administrateurs démissionnaires LANNAGE S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Yves BIEWER représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, VALON S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Guy KETTMANN représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, et KOFFOUR S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Guy BAUMANN représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Le mandat des nouveaux administrateurs s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Pour: BASE-INVEST S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2013004509/23.

(130004321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Bella Vista Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 157.415.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2013004512/12.

(130004795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

CONTAXX Steuerberatungsgesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-9970 Leithum, 2, Driicht.

R.C.S. Luxembourg B 96.562.

AUFLÖSUNG

Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 14. Dezember 2012

Es wurde u.a. folgendes beschlossen:

- Die Außerordentliche Generalversammlung erklärt, dass alle Liquidationsmaßnahmen abgeschlossen sind und dass die Gesellschaft sämtliche Aktivitäten eingestellt hat. Die Generalversammlung beschließt somit die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

- Sämtliche Bücher sowie Sozialdokumente, während fünf Jahren, am Privatwohnsitz des Liquidators, gelegen in B-4701 Kettenis, Schloss Liberme, aufzubewahren.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 19. Dezember 2012.

Für *CONTAXX Steuerberatungsgesellschaft, Aktiengesellschaft*
FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2013004558/19.

(130004779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Blanca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.961.

—
Décisions prises lors de rassemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2013.

Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 30 juin 2015 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Andrea Carini, employé privé, demeurant professionnellement 19-21, Boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, administrateur A et président;

Antonio Forte, employé privé, demeurant professionnellement 19-21, Boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, administrateur B;

Benoît Dessy, employée privée, demeurant professionnellement 19-21, Boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, administrateur B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2013004516/22.

(130004660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Anpy S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 23.357.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 13 décembre 2012, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme Anpy S.A., en liquidation judiciaire, ayant eu son dernier siège social connu au 2, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (dénoncé depuis le 7 août 1991), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg, sous le numéro B 23.357.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Yoanna Staechele-Stefanova

Liquidateur

Référence de publication: 2013004484/15.

(130004915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Climatherme S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 83.437.

—
- Le commissaire aux comptes Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à.r.l., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrit au RCSL sous le numéro B121917 a changé de dénomination, la nouvelle étant G.T. Experts Comptables S.à.r.l.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2012 que:

- Les mandats des administrateurs ainsi que du commissaire aux comptes sont prolongés pour une durée de 6 ans et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2012.

G.T. Experts Comptables S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013004549/17.

(130004532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

CBRE Luxembourg Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.311.240,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 150.689.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004535/10.

(130004456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

CBRE Global Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 122.785.675,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 150.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004534/10.

(130004455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

CBRE Global Acquisition Company, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.306.241,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 150.692.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004533/10.

(130004457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Caramence, Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 155.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004530/10.

(130004976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

EMO P.E. 2, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 8, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 143.456.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2012

Le Conseil d'administration de la Société a adopté la résolution suivante:

Transfert du siège de la Société du 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg au 8, rue Philippe II L-2340 Luxembourg

Le Conseil d'administration a pris acte du changement relatif à l'administrateur suivant:

- Changement d'adresse professionnelle de M. Franz Bondy du 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg au 8, rue Philippe II L-2340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013004605/14.

(130004367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Cosfilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.788.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 65650 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013004560/10.

(130004564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

CWP Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 149.407.

Le siège social de la société est transféré au 4 Grand Rue à L-1660 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013004564/12.

(130004383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

De Roude Leif S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 40, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 141.196.

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004576/10.

(130005153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

D.T. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8084 Bertrange, 56, rue de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 102.705.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, tenue de manière extraordinaire pour l'exercice 2011 à 15.00 heures le 8 novembre 2012

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, administrateur - délégué et commissaire aux comptes à savoir:

- *Administrateurs:*

* Monsieur Dan Thill, 56, rue de la Pétrusse à L-8084 Bertrange;

* Madame Pia Thill, 112, route de Zoufftgen à L-3598 Dudelange;

* Madame Katayoum Vahedi Fakhr, 56, rue de la Pétrusse à L-8084 Bertrange

- *Administrateur-délégué:*

* Monsieur Dan Thill, 56, rue de la Pétrusse à L-8084 Bertrange;

- Commissaire aux comptes:

* Compagnie Ingénierie Financière (Luxembourg) S.A., 34, rue Michel Rodange L-2430 Luxembourg.
qui tous acceptent, pour l'exercice social 2012 et jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Référence de publication: 2013004567/22.

(130004611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Danan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 105.999.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013004575/11.

(130004675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Didit Investments S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 134.046.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Edward Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013004583/13.

(130004573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

DOUNYTRANS T.D. Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 51, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 150.923.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004587/10.

(130004759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

ERNST & YOUNG, société civile, Société Civile.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg E 1.436.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 21 décembre 2012, que la Société a été dissoute avec effet au 21 décembre 2012.

Les associés confirment la reprise de toutes les dettes et dépenses qui pourraient survenir après la clôture de la Société par les associés.

Décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exécution de leur mandat.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée légale de cinq ans en son domicile au 7, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 8 janvier 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013004613/20.

(130004519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

ESO Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.706.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant:

- Monsieur Richard Butler, Gérant de classe A de la société, dont l'adresse professionnelle est désormais située au Palladium House, 2nd Floor, 1-4 Argyll Street, London W1F 7TA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Pour ESO Luxco I S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2013004618/16.

(130004620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

ESO Capital Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.300.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.974.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant:

- Monsieur Richard Butler, Gérant de classe A de la société, dont l'adresse professionnelle est désormais située au Palladium House, 2nd Floor, 1-4 Argyll Street, London W1F 7TA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Pour ESO Capital Luxembourg Holdings S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2013004617/16.

(130004756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Turchese Trading e Investimentos S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 146.459.

Extrait du procès-verbal de rassemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 novembre 2012.

L'assemblée, après lecture de la lettre de démission de Madame Sandrine Durante de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter sa démission avec effet immédiat

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Leonardo Mocchi, résidant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celle de son prédécesseur.

Le mandat du réviseur d'entreprises venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2012 comme suit:

Réviseur d'entreprises agréé:

ALTER AUDIT S.à r.l., 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2013004953/22.

(130004647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Sanctorino S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 170.557.

En date du 20 décembre 2012, Monsieur Simon Andrew PEARSON, associé unique de la Société, demeurant au 2002 Garden Mews, bâtiment 7 Ocean Village, GBZ - Cedar Garden Mews, a transféré la propriété de l'intégralité des parts sociales qu'il détenait dans la Société de la manière suivante:

- 3.750 parts sociales à Sudwind Vermögensverwaltungs GmbH, une société de droit allemand établie et ayant son siège social à Heinz-Rühmann-Str. 7 a, D-82031 Grünwald, immatriculée à (Amtsgericht Munchen sous le numéro HRB 188235,

- 4.375 parts sociales à Monglas W GmbH, une société de droit allemand établie et ayant son siège social à Friedrichs-
trasse 88, D-10117 Berlin, immatriculée à l'Amtsgericht Charlottenburg sous le numéro HRB 144032,

- 4.375 parts sociales à Artom VV GmbH, une société de droit allemand établie et ayant son siège social à Mediapark
8, D-50670 Köln, immatriculée à l'Amtsgericht Frankfurt am Main sous le numéro HRB 94488.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013004249/19.

(130003855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

RW Consult, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 4, rue des Girondins.

R.C.S. Luxembourg B 68.859.

EXTRAIT

Suite aux cessions de parts sociales sous seing privé entre associés datées du 20 décembre 2012, les 500 parts sociales sont réparties comme suit:

- Romain WEYDERT, deux cent soixante-quinze parts sociales	275
- Mike WALDBILLIG, cent soixante-quinze parts sociales	175
- Jean-Paul SCHREINER, cinquante parts sociales	50
- Total: Cinq cents parts sociales	500

Luxembourg, le 31 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la société

Weydert / Waldbillig / Schreiner

Référence de publication: 2013004243/18.

(130003467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Romanée Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 109.495.

Le rapport annuel au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Romanée Invest S.A.

Signature

Référence de publication: 2013002030/12.

(130001443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.
